



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

C.P.S. Nouvelle série N°80 (N°162) – 2 €

29 SEPTEMBRE 2021

Le gouvernement Macron-Castex entend frapper le prolétariat toujours plus fort jusqu'au bout, protégé par la collaboration des directions syndicales à travers le « dialogue social ».
La première condition pour l'arrêter : que le prolétariat impose à ces directions syndicales qu'elles rompent avec lui

Un camouflet économique, une humiliation politique

La dénonciation par l'Australie du « contrat du siècle » qui devait conduire celle-ci à l'achat de 12 sous-marins français à propulsion diesel électrique au profit des sous-marins américains à propulsion nucléaire est évidemment un rude coup pour le capitalisme français sur un plan économique (puisque le dit contrat était annoncé pour un montant global de 50 milliards d'euros). Un des rares secteurs où le capitalisme français peut encore prétendre jouer « dans la cour des grands » est l'armement, c'est-à-dire dans les œuvres de mort. Pour ce qui est des œuvres de vie, on a en tête le bide retentissant de Sanofi quant à la production de vaccins anti-COVID...

Mais y compris dans ce domaine des armes, le désastre australien en annonce peut-être d'autres. C'est ce dont s'inquiète *Le Monde* du 18 septembre : « *D'aucuns vont jusqu'à redouter un scénario à l'australienne sur un dossier comme le SCAF, ce projet européen de système aérien de combat du futur... L'Allemagne et la France sont associées depuis 2017, rejointes par l'Espagne en 2019, aux côtés de grands industriels comme Airbus ou Dassault... Ce projet, considéré à Paris comme central pour la souveraineté européenne, avance à pas comptés... Le cas australien crée un précédent qui contribue à générer de l'incertitude.* »

Car au-delà du désastre économique pour le capitalisme français, il y a l'humiliation politique de la France comme puissance impérialiste.

De ce point de vue, les USA, la Grande-Bretagne, l'Australie ont soigné la forme de la « trahison ». Macron a appris, semble-t-il, la dénonciation du contrat par les journaux, et Johnson s'en est félicité avec une particulière grossièreté. L'impérialisme français devait non seulement être battu, mais ridiculisé. Ce qui devait l'être, en particulier par l'impérialisme US, c'était la prétention française à ne pas s'aligner totalement derrière les USA dans l'alliance anti-chinoise, comme sa prétention à constituer en Europe une défense militaire autonome par rapport à l'OTAN, prétention qui apparaît aujourd'hui plus que jamais comme chimérique. En clair, Biden a dit à Macron : « Il faut vous rendre à l'évidence ! Vous n'avez pas les moyens ».

Il faudra sans doute tirer toutes les leçons à l'échelle mondiale de ce qui vient de se passer. Les prétentions françaises à jouer un rôle dans la zone indo-pacifique que la France croyait pouvoir appuyer par ses possessions coloniales dans la région (Nouvelle-Calédonie, Tahiti) ont été brutalement retoquées. Mais ce n'est qu'un aspect de la question. La constitution de l'Aukus, alliance militaire tripartite USA / Grande-Bretagne / Australie, alliance militaire ouvertement belliciste contre la Chine, représente un pas supplémentaire dans le sens de la préparation à un éventuel conflit militaire ouvert entre les USA et ses alliés et la Chine, c'est-à-dire entre la première et la seconde puissance impérialiste mondiale. *(Suite page 2)*

Sommaire

• ÉDITORIAL	P.1
• DÉRÈGLEMENT DU CLIMAT : LE CAPITALISME TRANSFORME INÉLUCTABLEMENT LA PLANÈTE EN ENFER POUR L'HUMANITÉ	P.10
• ON NOUS COMMUNIQUE : ENSEIGNEMENT PUBLIC, UNEF MONTPELLIER.	P.20
• APRÈS LA GRÈVE GÉNÉRALE DU 18 MAI EN PALESTINE... ..	P.26

Sans doute, un tel affrontement n'est pas immédiatement à l'ordre du jour. Mais nul ne peut ignorer que l'impérialisme, c'est la guerre et que le seul recours contre

la guerre au bout du compte est dans le renversement par le prolétariat dans chaque pays des gouvernements bourgeois, fauteurs de guerre.

Économie française : tout va très bien, tout va très bien ?

Au regard de ce dernier camouflet, résonnent de manière dérisoire les triomphales déclarations gouvernementales antérieures sur l'état de l'économie française.

« *C'est une performance exceptionnelle de l'économie française* », a réagi Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, vendredi 30 juillet sur France Inter, après la publication des indicateurs de l'Insee avec une hausse de 0,9% du produit intérieur brut (PIB) au deuxième trimestre. « *C'est un motif de fierté pour les Français* », a-t-il poursuivi.

« *C'est tout qui repart, la consommation, l'investissement, le moral des entrepreneurs donc cela va nous permettre d'atteindre les 6% de croissance que nous nous sommes fixés pour 2021 et ça doit nous permettre de retrouver le niveau d'activité d'avant crise au début de 2022* ».

Le Maire multiplie les déclarations triomphalistes. C'est une mystification :

Rappelons que le PIB s'est contracté en 2020 de 8,3 %. L'économie française est sous tente à oxygène, et inéluctablement, avec la diminution programmée des « aides », apparaîtra le caractère artificiel de cette « reprise ». La contraction énorme du marché automobile en témoigne. Les cercles avertis de la bourgeoisie française s'en inquiètent. Ferrand, économiste chez Rexecode : « *A partir de quand les pouvoirs publics décident-ils d'accepter les faillites et leurs conséquences politiques et sociales ?* » (cité par *Le Monde* du 24/07/21).

Et le rapport du « Comité de suivi du plan de relance », mis en place par le gouvernement, dresse le constat à l'opposé de toute autosatisfaction proclamée :

« (...) *la situation financière des entreprises avant crise, globalement moins favorable que dans la plupart des pays européens (marges faibles, endettement élevé), subsiste et pourrait peser sur leur développement et leur capacité à soutenir la reprise* » ; et d'insister sur la question de la dette publique et à cet égard de la situation opposée de la France et de l'Allemagne. La dette française a augmenté de 20 points en deux ans et le Comité euphémise : « *la divergence accrue des situations d'endettement public au sein de la zone euro, en particulier entre la France et l'Allemagne*

[70 % contre 120%, ndlr], *est un sujet d'attention à moyen terme* ».

Le secteur automobile concentre l'insigne faiblesse du capitalisme français. Dans ce secteur, la question décisive est la suivante : dans quelles conditions de compétitivité, les groupes capitalistes abordent-ils l'inéluctable transition des moteurs thermiques aux moteurs électriques ? Un chiffre suffit à indiquer le rapport de force. Renault consacre 10 milliards d'investissement à l'électrique quand Volkswagen en consacre 73 milliards.

Les Echos du 5 août :

« *S'achemine-t-on vers un nouveau déficit record du commerce extérieur français cette année ? Alors que les Douanes françaises doivent publier ce vendredi ses chiffres pour le deuxième trimestre, le bilan des cinq premiers mois n'invite guère à l'optimisme. A fin mai, le déficit commercial en biens de la France, en cumul sur douze mois glissants, se maintenait, pour le deuxième mois consécutif, à un niveau historiquement haut à près de 70 milliards d'euros. En 2020, il avait atteint 65,2 milliards d'euros, soit 8 milliards de plus qu'en 2019, le poids de la France dans le commerce mondial tombant à 2,8 %, contre 3,1 % un an plus tôt.* »

Côté exportations, l'Hexagone peine à retrouver ses niveaux pré-pandémie. Après le rebond enregistré au deuxième semestre 2020, « *la progression des exportations entamées depuis juin 2020 s'infléchit fortement depuis le début de l'année* », observaient les Douanes dans leur analyse des données du mois de mai.

La demande adressée à la France croît moins vite que les échanges mondiaux. En d'autres termes, elle perd des parts de marché. Au premier trimestre notamment, alors que l'Allemagne retrouvait ses niveaux d'échanges de fin 2019, l'Hexagone a, elle, encore pâti du ralentissement des économies de la zone euro, son premier partenaire commercial. S'ajoute l'effet négatif du Brexit qui a entraîné une forte chute des importations du Royaume-Uni.

Par ailleurs, le secteur de l'aéronautique n'a toujours pas retrouvé sa place dans les ventes de la France à l'étranger, alors qu'en 2019, il avait dégagé un excédent commercial de 30 milliards d'euros... »

Dégradation du contexte économique international

Ce n'est certes pas le contexte économique mondial qui permettra à l'économie française de retrouver une position meilleure. L'enthousiasme affiché par les commentateurs de la bourgeoisie sur la vigueur de la « reprise » est en train de retomber. Les derniers chiffres de la création d'emploi aux USA sont largement en deçà de ce qui était attendu. Et la fin des aides fédérales aux chômeurs – qui a d'abord pour effet de faire sombrer dans la misère des dizaines de millions d'Américains – fait courir le risque d'une réduction sensible de la consommation. En même temps, elle révèle le caractère artificiel de la « reprise » fondée sur le recours forcé à l'endettement de l'État américain (13 % !).

La Chine elle-même manifeste des signes d'essoufflement. La production industrielle, un temps portée par la demande

de produits médicaux et paramédicaux liée à la pandémie, comme par celle de matériel électronique lié au développement en particulier du télétravail, est moins alerte. L'activité liée aux services est, elle, en franche régression. Sans doute, la résurgence de la pandémie n'y est pas pour rien. Mais sont à l'œuvre des facteurs plus profonds, déjà présents avant la pandémie. Ainsi, la situation du secteur immobilier, dont la progression était liée à une spéculation effrénée, progression au prix d'un endettement faramineux, fait courir à l'ensemble de l'économie chinoise un péril redoutable. Un des plus gros promoteurs immobiliers du pays, Evergrande est au bord de la faillite, d'ores et déjà incapable de rembourser ses dettes et de remplir ses engagements auprès des milliers de clients

acheteurs de logements qui risquent de n'être jamais construits, et le gouvernement chinois n'a pas d'autre choix que de le sauver au prix de quelques centaines de milliards à cause des conséquences en cascade qu'entraînerait sa faillite, notamment pour les banques et le marché obligataire. Mais il doit en même temps réduire la vanne du crédit pour éviter d'autres faillites.

Que l'économie mondiale se grippe, que l'on retrouve la situation antérieure à la pandémie, au bord de la récession – avec, en outre, une aggravation considérable de l'endettement public et privé –, de proche en proche, inévitablement, l'économie française, déjà mal en point, sera durement atteinte. Elle n'a dû jusqu'ici son sursis qu'au « quoi qu'il en coûte ».

Or il faut préciser sur ce fameux « quoi qu'il en coûte ». Le chiffre global est impressionnant : 230 milliards, mais sur ces 230 milliards, il y a 160 milliards de PGE (Prêts garantis par l'État). Le saut de la mort, c'est le remboursement des dits PGE. Or les premières échéances de ces remboursements se situent au printemps 2022, le cas

échéant à 2023 – mais alors l'échéancier est raccourci d'un an.

Le passage au « *sur mesure* » annoncé par Le Maire pose la question des critères. Or Le Maire annonce que le maintien des aides se fera « *au vu de la situation des entreprises* ». Autrement dit, celles dont la situation était critique avant même le COVID seront abandonnées à leur sort. En clair – c'est le leitmotiv –, « *il y aura des faillites* » (le chiffre communément annoncé est de 60 000).

La situation est donc en réalité plus que précaire pour le capitalisme français et, faut-il le dire, les derniers événements évoqués plus haut, n'arrangent rien. C'est pourquoi il lui est absolument nécessaire de reprendre l'offensive pour juguler la dette publique, ce qui ne peut se faire que par la reprise violente de l'offensive contre les budgets sociaux et le salaire différé (voir plus loin). C'est du reste l'injonction adressée au gouvernement par la Cour des Comptes (dirigée par Moscovici, ex-commissaire européen, ex-ministre PS du gouvernement Jospin).

Brutale dégradation de la situation de l'impérialisme français

La fin de l'opération Barkhane représente un échec cuisant pour l'impérialisme français. Elle se traduit par la réduction de moitié des effectifs au Sahel, la fermeture d'un certain nombre de bases dans le Nord Mali, ce qui revient à laisser le champ libre aux djihadistes pour se concentrer sur le « *Mali utile* ».

Mais la vérité, c'est que les résultats d'une telle politique, du point de vue des intérêts de l'impérialisme français, sont plus qu'aléatoires :

- le jihadisme a métastasé dans tous les pays limitrophes : outre le Niger, le Tchad, la RCA et le Burkina Faso sont hors contrôle, la Côte d'Ivoire est à son tour touchée, ainsi que le Bénin, le Togo ;

- l'appel à la prise en charge du combat par les armées des États se heurte à l'impuissance avérée des dites armées (à la seule exception de l'armée tchadienne... qui vient de diviser par deux le nombre de soldats engagés, de 1 200 à 600) ;

- il faut ajouter à cette dégradation générale de l'ordre impérialiste le coup d'État en Guinée au détriment d'Alpha Condé, le boucher du peuple guinéen soutenu de tout temps par l'impérialisme français. Même si les putschistes ont immédiatement déclaré qu'ils « respecteraient leurs engagements » - c'est-à-dire le maintien du pillage du pays par les différentes puissances impérialistes, en particulier de la bauxite, il y a matière à inquiétude pour ces dernières ;

- l'appel à la prise en charge du conflit par l'Europe se heurte à une fin de non recevoir de l'Allemagne en particulier ;

- l'audace et la pugnacité des djihadistes ont reçu une puissante impulsion avec la prise de contrôle de l'Afghanistan par les talibans, les derniers jours étant marqués par une multiplication des opérations militaires de ceux-ci ;

- le résultat le plus apparent, c'est que y compris les gouvernements les plus soumis à l'impérialisme français cherchent aujourd'hui des accords avec les groupes

djihadistes (par exemple le Togo) au grand dam de Macron, en même temps qu'ils se tournent vers des concurrents de l'impérialisme français, puissances impérialistes (Chine) ou puissances secondaires (Russie, Turquie) pour assurer leur protection. En RCA, la Russie a aujourd'hui quasiment supplanté la France auprès du gouvernement (qui au demeurant ne contrôle plus en réalité qu'un tiers du territoire). Et le gouvernement malien, produit d'un second coup d'État en un an, vient d'annoncer qu'il allait faire appel à la société russe de mercenaires Wagner... moyennant quelques concessions minières à la Russie. Le gouvernement français a alors immédiatement menacé de se retirer du Mali, d'autant qu'en cas d'ingérence russe, les États-Unis ont averti qu'ils suspendraient leur soutien technique et logistique à l'armée française !

Ailleurs qu'en Afrique, Macron s'agite beaucoup en défense de l'impérialisme français : conférence sur le Liban, conférence des « voisins de l'Irak ».

A Bagdad, Macron a déclaré : « *Quels que soient les choix des Américains, nous maintiendrons notre présence en Irak pour vaincre le terrorisme* ». Et il a proposé la création d'une zone franche à Kaboul, sans aucun écho auprès de Biden !

Un journaliste libanais a réagi ainsi et de manière impitoyable : « *Le président français aspire à jouer un rôle qui excède le poids et la présence de son pays* » et le *Times de Téhéran* : « *Macron parle fort mais peu accordent foi à ce qu'il dit dans la région* ».

Il reste à Macron à se concentrer sur les confettis de l'« empire français » (qui fait de la France, comme le répète à l'envi Mélenchon, la seconde puissance mondiale en matière d'eaux territoriales). C'était le sens de sa visite en Polynésie (où il a déclaré « assumer » les essais nucléaires qui ont fait et font des milliers de victimes), où il a pris position en faveur du maintien de la Nouvelle-Calédonie sous la tutelle française en relation avec le referendum de la fin de l'année.

Offensive continue contre les masses

Toute la situation économique et politique fait que le gouvernement Macron n'a d'autre choix que la continuation de la politique contre les masses :

- Réforme de l'assurance-chômage.

Conformément aux déclarations de Macron du 12 juillet, la ministre du travail vient de réaffirmer que la réforme de l'assurance-chômage s'appliquera bien à partir du 1^{er} octobre, et ce quoiqu'il en coûte aux chômeurs, n'hésitant pas à truquer les chiffres pour prouver que des chômeurs pouvaient actuellement gagner plus avec leurs allocations qu'en travaillant. Avec le nouveau calcul des indemnités, le gouvernement compte économiser plus d'un milliard d'euros sur le dos des chômeurs, puisqu'un premier effet sera de faire baisser les allocations de 20% en moyenne pour 840 000 d'entre eux, soit 40% des demandeurs d'emploi. Et alors que cette contre-réforme n'est pas encore entrée en vigueur, le gouvernement se dispose d'ores et déjà pour aller plus loin. C'est ainsi qu'il vient d'engager une concertation avec les partenaires sociaux sur la gouvernance de l'assurance-chômage afin de placer son budget sous le contrôle direct de l'État pour mieux tailler dans les droits des chômeurs. Or, dans la continuité de leur participation à toutes les concertations sur la réforme de l'assurance-chômage, les appareils syndicaux se sont à nouveau pliés à l'injonction gouvernementale en acceptant de participer à la concertation.

- La privatisation de la SNCF continue.

La ligne Marseille-Nice est passée à l'opérateur privé Transdev. Les cheminots de la SNCF effectuant la majorité de leur service sur cette ligne seront expulsés d'autorité de la SNCF et mis sous la direction de Transdev avec un « *sac à dos social* », c'est-à-dire sous l'autorité d'un accord d'entreprise massacrant leurs droits antérieurs et leur qualification (polyvalence imposée). Rappelons que l'appareil de la CGT a préparé méthodiquement le terrain en opposant à la défense du statut des cheminots la pseudo revendication d'une « *convention collective de haut niveau* ». Ce n'est qu'un début. La « modernisation » de SNCF-Réseau, sous prétexte de la lutte contre son endettement, prépare des milliers de suppressions de poste de cheminots chargés de l'entretien et du fonctionnement des voies. D'ores et déjà, la direction de la SNCF en annonce entre 2 000 et 3 000.

- Nouvelle étape dans le démantèlement du statut de la Fonction publique.

Après avoir fait passer la loi sur la transformation de la Fonction publique qui a vidé de toute substance les CAP et créé les conditions d'une banalisation du recrutement contractuel en lieu et place de l'emploi statutaire, qui a élargi les possibilités de licenciement des fonctionnaires en introduisant la rupture conventionnelle dans la Fonction publique, le gouvernement entend franchir une nouvelle étape dans le démantèlement des garanties statutaires des fonctionnaires en s'attaquant maintenant au point d'indice et à la grille de rémunération Fonction publique. C'est l'objet de la conférence dite salariale ouverte par De Montchalin le 6 juillet et qui devra s'étaler jusqu'en mars 2022.

La ministre a été parfaitement claire : il s'agit de « *repenser le système de rémunération* ». Pour faire passer ce qui

constitue une attaque frontale contre les bases mêmes de la rémunération des fonctionnaires, le gouvernement a mis au point un dispositif à deux niveaux. La conférence est complétée par les concertations ouvertes secteur par secteur, depuis le Ségur de la Santé, étendues maintenant au Grenelle de l'Éducation pour les enseignants, avec notamment un groupe de travail sur la « *personnalisation* » des carrières, aux négociations ouvertes aux Douanes et aux Finances, au motif de « *reconnaître l'investissement des agents* ». Son objectif est de faire couvrir par la concertation, dans le cadre de la conférence Fonction publique, la liquidation du point d'indice et des augmentations pour tous qui découlent des déroulements automatiques de carrières. De manière complémentaire cette conférence vise à faire prendre en charge par les appareils syndicaux, dans le cadre de « *négociations* » secteur par secteur, la montée en puissance des dispositifs d'accélération de carrière et de primes, avec l'objectif de faire éclater la grille unique (qui unifie les fonctionnaires face au gouvernement) et mettre en place les carrières dites au mérite. Les appareils syndicaux sont aujourd'hui pleinement associés à ce dispositif de concertation dans le cadre de la conférence Fonction publique et dans les différents secteurs (suites du Grenelle de l'Éducation, « *négociations* » sur la reconnaissance de l'investissement des agents aux Finances et aux Douanes).

- Quelques projets de lois qui sont tout sauf anodins.

Ainsi a été adopté en première lecture le projet de loi pluriannuel de limitation des dépenses sociales (qui réduit encore davantage si on peut dire la place du parlement croupion, puisque le vote annuel du budget serait désormais encadré par une telle loi). Ainsi a été déposé par LREM un projet de loi organique accentuant le contrôle parlementaire sur le financement de la Sécurité sociale et les « *comptes sociaux* » (AGIRC, assurance-chômage) avec un rapport sur l'« *état des dépenses, des recettes et du solde* » les « *mesures envisagées* » en cas de déficit.

L'appareil de FO a déclaré selon *Le Monde* ne pas avoir d'objection. Celui de la CGT s'est indigné d'une « *provocation* » « *car la concertation entre le ministère et les partenaires sociaux sur le pilotage de l'UNEDIC ne fait que commencer* » (Gravouil dans *Le Monde* du 20 juillet) – ce qui donne une idée de l'« *opposition* » de l'appareil CGT sur la réforme de l'assurance-chômage.

- Revenu d'engagement.

« *Pour nos jeunes adultes, nos étudiants comme nos jeunes actifs, ou nos jeunes qui sont peu formés, nous avons créé la plateforme "1 jeune 1 solution". Nous poursuivrons ce programme, qui a permis à 2 millions de jeunes de trouver une formation, de décrocher parfois un emploi, de signer souvent un contrat d'apprentissage, imaginez - 526 000 en 2020, ce qui est un record. Pour amplifier cette dynamique, je présenterai à la rentrée le Revenu d'engagement pour les jeunes, qui concernera les jeunes sans emploi ou formation et sera fondé sur une logique de devoirs et de droits.* » (Macron, le 12 juillet).

Les appareils syndicaux ont pavé le chemin du gouvernement en exigeant à cor et à cri une « *réforme des aides* ». Le MEDEF a insisté en se disant d'accord pour le Revenu d'engagement mais avec un strict contrôle de

l'accomplissement des « devoirs » du jeune. Autrement dit, il s'agit de constituer une main d'œuvre juvénile surexploitée à la disposition des patrons.

- Réforme des retraites.

« Oui, notre système est injuste : avec 42 régimes différents, il entretient des inégalités majeures, et il faudra aller vers plus de simplicité pour plus de justice. Et donc, les régimes spéciaux devront être supprimés pour les nouveaux employés dans ces secteurs.

Oui, parce que nous vivons plus longtemps, il nous faudra travailler plus longtemps et partir à la retraite plus tard. Pas demain, pas brutalement, pas de manière uniforme car nous prendrons en compte la difficulté des métiers. Mais progressivement, sur plusieurs années, et par un système qui fait la différence selon le travail réellement exercé. Et

donc, l'âge de départ doit être plus tardif. » (Macron, le 12 juillet).

Comme l'a dit Attal, porte-parole du gouvernement, la question n'est pas de savoir si la réforme aura lieu mais quand. La question n'est apparemment pas tranchée. L'hypothèse la plus probable est que, sous couvert de conditions sanitaires non réunies, elle soit reportée aux lendemains de l'élection présidentielle. Telle est en tout cas la position du MEDEF. Celui-ci juge que la bourgeoisie a besoin de l'élan de l'élection, de la défaite sans combat promise au prolétariat, pour frapper durement sur cette question. Geoffroy Roux de Bézieux a donné le mode d'emploi. Les candidats doivent s'engager clairement sur cet objectif qui doit être mis en œuvre immédiatement après la présidentielle.

Concertation du 6 juillet

Mais il faut noter que l'allocution de Macron du 12 juillet suit de 6 jours la concertation du même Macron avec les appareils syndicaux du 6 juillet lors de laquelle Macron a annoncé aux appareils syndicaux le « pass sanitaire » et la réforme des retraites. De leur propre aveu, les appareils

syndicaux sont intervenus le 6 juillet sur la ligne : *« La réforme des retraites, pas maintenant »*. Ce qui est une façon de dire toute leur disponibilité pour en discuter ensuite, immédiatement après l'élection présidentielle.

La loi sur le « pass sanitaire »

Le gouvernement a fait adopter la loi « pass sanitaire » sur la base d'un accord entre LREM et LR.

Il y a à la fois une raison réelle et une opportunité. La bourgeoisie et le gouvernement Macron qui la représente considèrent réellement avec angoisse les nouveaux développements de la pandémie. Tout indique que cette dernière est loin d'être circonscrite à l'échelle mondiale. Au contraire, une reprise sensible se fait sentir aux États-Unis, en Chine, sans parler des pays dominés (Afrique, Inde, Amérique latine, etc.).

La France n'y échappe pas, en particulier à travers la situation dans les DOM-TOM. Or pour le gouvernement Macron, il n'est pas possible d'assumer indéfiniment la charge des « aides » aux secteurs sinistrés dont le coût a conduit à une aggravation de près de 20 % de la dette publique. Il est impératif d'en finir avec l'engagement financier que représente le financement du chômage partiel, financement dont l'allègement (jusqu'à suppression) est programmé. La perpétuation de la pandémie fait peser une lourde menace sur l'économie capitaliste. Par ailleurs, la reprise de la pandémie dans une situation où le gouvernement continue de supprimer des lits par centaines dans les hôpitaux est évidemment dramatique pour les personnels soignants et pour les malades. Mais il serait stupide de dire que cela ne pose pas un problème au gouvernement lui-même. Dans cette situation, pour tenter de juguler la pandémie, le gouvernement n'a d'autre recours que la vaccination massive, sans que cela ne constitue une garantie absolue. Le « pass sanitaire » vise à contraindre la population à cette vaccination de masse.

En même temps, la pandémie constitue une opportunité pour porter des coups contre le prolétariat et les droits ouvriers. D'un point de vue ouvrier, le centre de la loi « pass sanitaire », c'est la possibilité de licencier dans des conditions où tous les freins légaux au licenciement sautent. La suspension du salaire du travailleur (en contact avec le public) dépourvu du pass est sans recours (pas de conseil de discipline par exemple dans la Fonction publique), pas de

possibilité de recours devant le juge. Comme l'a indiqué Borne, la ministre du travail, *« il ne faut pas laisser croire aux salariés qu'il ne peut pas y avoir de licenciement »* après le pseudo amendement LR qui avait prétendument écarté cette possibilité. *« Il faut être clair, ça ne veut pas dire qu'il ne va pas y avoir de licenciement, ça veut dire qu'il est moins encadré, qu'il pourra intervenir plus tôt »*, a-t-elle ajouté (citée par *La Tribune* du 27 juillet).

De ce point de vue, la loi « pass sanitaire » représente un coup supplémentaire contre les garanties ouvrières. La suspension immédiate sans traitement de 3 000 agents hospitaliers en est la preuve la plus claire. L'exigence de la réintégration immédiate de ces personnels avec leur traitement, le combat dans ce sens contre le gouvernement doivent être avancés par les organisations syndicales. Car c'est ce gouvernement (et les précédents) qui est pleinement responsable des réticences d'une minorité du personnel face à la vaccination : par ses mensonges, par la couverture constante des différents scandales sanitaires de ces dernières décennies, par son soutien aux pires mesures sacrifiant les populations aux intérêts du colonialisme et de l'impérialisme français (chlordécone aux Antilles, essais nucléaires en Océanie qui ont fait et font des milliers de victimes).

La loi « pass sanitaire » s'inscrit aussi dans le renforcement de l'État policier, les flics, qui ne sont pas eux-mêmes soumis à l'obligation vaccinale, trouvant une légitimité aux contrôles policiers permanents.

Répetons-le : les appareils syndicaux ont, dès le 6 juillet, donné leur onction au « pass sanitaire ». L'appareil de FO s'est particulièrement illustré dans un secteur crucial en matière d'attaque contre les droits ouvriers, à savoir l'hôpital. La confédération FO avait déclaré : *« Nous estimons que le dialogue social ne peut être réduit à accompagner la mise en œuvre de décisions qui n'ont pas fait l'objet de consultations précises et détaillées préalables »*. La Fédération FO Santé, quant à elle, a été plus précise : elle *« prend acte des décisions politiques*

concernant l'obligation qui est faite au personnel des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de se faire vacciner... Pour autant, la fédération Santé regrette que le gouvernement ait choisi le mode punitif... ». Cela

n'empêche pas, ici ou là, l'appareil de FO de rejoindre avec banderoles et calicots les manifestations du samedi (voir plus bas). Ce sont en réalité les deux faces de la même politique.

Les « manifestations du samedi »

Le soutien des appareils syndicaux a libéré la voie aux manifestations du samedi. Ces manifestations, par leur contenu, par leurs mots d'ordre, par leur « direction » sont dans la stricte continuité des manifestations des « gilets jaunes ». La petite bourgeoisie, drainant derrière elle certaines franges du prolétariat et du sous-prolétariat, occupe le devant de la scène et la rue, dans une situation où la classe ouvrière est largement paralysée par les appareils syndicaux qui surfent sur son désarroi politique. D'un côté, aucune riposte ouvrière significative face aux plans de licenciement, aux mesures de diminution considérable des salaires, tout cela négocié à tous les niveaux par les appareils. D'un autre côté, derrière des forces politiques réactionnaires, des dizaines de milliers de manifestants (parmi lesquels un certain nombre de prolétaires) : tel est le tableau accablant de la situation de la lutte des classes.

Le mot d'ordre central, c'est « Liberté ». Le seul drapeau toléré, c'est le drapeau bleu-blanc-rouge des Versaillais.

En soi, le mot d'ordre de « Liberté » appliqué à la vaccination n'a rien d'un mot d'ordre ouvrier. En réalité, à la base de ces manifestations, il y a l'angoisse des centaines de milliers de petits patrons, petits boutiquiers, etc. menacés de faillite dès que le gouvernement aura débranché la tente à oxygène qui leur a permis de ne pas mourir tout de suite. Pour eux, menacés de mort économique par le « pass sanitaire », qu'importe le virus et ses dangers. Ce qui prime, c'est le danger immédiat de la faillite.

Si le prolétariat disposait d'une véritable direction politique, défendant un programme ouvrier (non seulement un véritable programme de santé publique, mais un mot d'ordre d'annulation de la dette du petit commerce et de

l'artisanat, etc.), la petite bourgeoisie pourrait se ranger derrière un tel programme. Mais aujourd'hui, l'incarnation « officielle » du mouvement ouvrier, c'est la coopération avec Macron. Ainsi se crée une situation où c'est le monde renversé : loin que la classe ouvrière, classe fondamentale, draine derrière elle la petite bourgeoisie écrasée par le capital, c'est au contraire la petite bourgeoisie qui attire dans ses manifestations certaines franges ouvrières qui y trouvent une « radicalité » anti-Macron qu'elles ne rencontrent en aucun cas dans les journées d'action organisées par les appareils.

Parce que ce sont des manifestations petites bourgeoises, elles drainent dans leur sillage non seulement les forces les plus obscurantistes (anti-vax, suppôts du charlatan Raoult), mais elles acceptent sans problème dans leurs rangs, les différentes variantes de l'« extrême droite » (qui ici ou là structurent même les manifestations, en assumant le service d'ordre, etc.), et sans davantage de souci les banderoles antisémites. Ces manifestations tolèrent aussi les maigres cortèges syndicaux agitant vaguement en leur sein les mots d'ordre contre la réforme de l'assurance-chômage ou sur l'hôpital public. Pourquoi ne les toléreraient-elles pas ? Car en aucun cas, ces mots d'ordre ne sont au centre de ces manifestations. Quant à l'appareil dirigeant des syndicats, sa politique est un Janus donc à deux faces : d'un côté la coopération avec Macron, de l'autre le renfort aux manifestations de la petite bourgeoisie.

La tentative de toute une frange de l'« extrême gauche » de peindre ces manifestations en rouge est simplement pitoyable, significative de leur étroite inféodation aux appareils syndicaux.

S'exprimer avec la plus grande clarté en défense de la science, contre l'obscurantisme

Certes le vaccin ne constitue pas une garantie absolue. Mais nier que le vaccin limite considérablement la circulation du virus et la gravité de la maladie est aussi sérieux que de nier que la terre tourne autour du soleil...

Bien sûr, de manière très exceptionnelle, le vaccin, comme tout médicament, peut avoir des effets néfastes. Évidemment personne ne propose de vacciner en dépit de contre-indications médicales dans certains cas. Condamner la vaccination au nom de ces exceptions est aussi sérieux que de condamner la découverte de la machine à vapeur au nom des accidents que son usage peut entraîner...

S'il y avait un gouvernement ouvrier, il pourrait tout à fait être amené à décréter l'obligation vaccinale comme mesure de salut public.

Le « vaccino-scepticisme » prend la forme frauduleuse de l'anti-capitalisme et de la critique de la « Big Pharma ». En système capitaliste, le produit pharmaceutique, comme toute production, est une marchandise et vise donc à la réalisation du profit. Dans une situation de pénurie, elle permet la réalisation de surprofit, comme en atteste l'augmentation massive du prix des vaccins Pfizer et Moderna récemment. Mais ce n'est pas le vaccin qui est en cause, mais le mode de production capitaliste, qui du reste

a pour effet d'en limiter l'usage. Il en va ainsi de toutes les découvertes médicales. La trithérapie a sauvé des dizaines de millions d'êtres humains. Sa production comme marchandise a interdit son accès à des dizaines de millions d'autres (par exemple en Afrique) ainsi condamnés à mort, non par la trithérapie mais par la limitation de sa diffusion dans le cadre du système capitaliste.

Il en va ainsi aujourd'hui du vaccin anti-COVID dont sont privés des milliards d'êtres humains en Afrique, en Amérique latine et même en Europe et aux USA. Le mot d'ordre, c'est non la liberté de vaccination, mais le droit au vaccin !

Ce sont là la limite et l'impuissance du système capitaliste à en finir avec la pandémie. Les capitalistes, non par philanthropie mais pour le rétablissement des conditions « normales » de la réalisation du profit, voudraient bien en finir avec elle. Mais le système capitaliste l'interdit. Car il faudrait qu'il n'y ait aucun frein à la production et à la diffusion des vaccins, leur mise à disposition gratuite pour toute l'humanité, notamment dans les pays dominés. Il faudrait donc que cette production et diffusion échappe à la loi du profit, ce qui n'est possible que par la nationalisation sous contrôle ouvrier des laboratoires pharmaceutiques. La

pandémie rend donc plus brûlante l'actualité du combat pour le socialisme, pour la république universelle des

conseils ouvriers.

Pour la vaccination pour tous, contre le « pass sanitaire » et pour l'abrogation de la loi qui l'instaure

Il faut donc militer pour le front unique des organisations ouvrières, et d'abord des syndicats, pour le retrait de la loi sur le « pass sanitaire », non pas au nom de la « liberté » en général mais de la défense des droits ouvriers, contre la « liberté » de licenciement, contre l'État policier, de manière totalement distincte des forces obscurantistes qui dirigent les manifestations du samedi.

Il faut militer pour le front unique des organisations ouvrières en défense du droit à la Santé, de l'hôpital public, ce qui signifie se prononcer dès maintenant : à bas le projet de loi de financement de la Sécurité sociale ! Et s'il s'agit de manifester, manifestation à l'Assemblée nationale contre

son adoption ! Rétablissement de tous les postes et lits supprimés et création des milliers de postes nécessaires !

Il faut combattre pour l'accès réel aux soins de la fraction la plus paupérisée du prolétariat (en Seine-Saint-Denis, 30 % de la population n'a pas de médecin traitant !) et donc pour son accès réel à la vaccination par une prise en charge par les organisations ouvrières du combat en ce sens, ce qui implique une véritable campagne d'éducation ouvrière contre l'obscurantisme anti-vax porté en France par les dirigeants des manifestations du samedi, aux USA par les Trumpistes, au Brésil par Bolsonaro !

La politique des appareils syndicaux : à nouveau la combinaison de la concertation et des journées d'action

Nous l'avons dit : c'est la politique de concertation-collaboration des directions syndicales avec le gouvernement qui libère la place pour les manifestations réactionnaires de la petite bourgeoisie.

Cette politique ne se dément pas. Les 1^{er}, 2 et 3 septembre, Castex reçoit les dirigeants syndicaux : mise en œuvre du « pass sanitaire », de la réforme de l'assurance-chômage, du Revenu d'engagement pour les jeunes. Il n'y a aucune ambiguïté sur le cadre de ses rencontres : c'est celui de la mise en œuvre de la politique gouvernementale.

« *L'ADN du Premier ministre, c'est d'associer systématiquement les partenaires sociaux* » explique *Les Échos* du 1^{er} septembre. Les dirigeants syndicaux ont annoncé qu'ils refusaient de participer à une concertation visant à augmenter l'âge de la retraite. Il faudra voir si ce refus perdure lorsque la question sera d'une immédiate actualité. Cela étant, pour le reste, les appareils syndicaux sont engagés à fond dans la discussion comme dans la mise en œuvre du « Revenu d'engagement ». Ils sont investis à fond dans la concertation sur l'emploi des seniors, question sur laquelle on connaît la position du MEDEF : « *le Medef avance une proposition pour lutter contre le chômage des plus de 50 ans – à savoir le versement par Pôle emploi (ou l'assurance-chômage) d'une "aide compensatoire" aux seniors (jusqu'au moment du départ en retraite) qui acceptent un emploi moins bien payé que leur travail précédent* » rappelle la revue *Rebondir*. Ils sont surtout totalement engagés dans la discussion du plan « *France relance* » de 30 milliards du gouvernement qui, au nom de la « *transition écologique* » et du « *verdissement de l'économie* », va organiser et organise des milliers de

licenciements dans un certain nombre de secteurs industriels, en premier lieu dans l'automobile et le transport.

Comme à l'accoutumée, les « journées d'action » servent à ponctuer la concertation. La journée d'action du 5 octobre n'échappe pas à la règle, convoquée sur une ribambelle de « revendications » atemporelles et de camouflage de la politique réelle des appareils syndicaux (par exemple : pour l'« abandon » de la réforme de l'assurance-chômage quand les appareils sont en train de discuter de la nouvelle gouvernance qui en découle, par exemple l'augmentation du point d'indice de la Fonction publique quand les appareils discutent avec Montchalin, la ministre, dans le cadre donné par celle-ci : « *on ne peut plus augmenter tout le monde par le point. Parce que cela pousse au saupoudrage et que c'est cher : c'est tout de suite 2 milliards d'euros. C'est de l'argent mal réparti qui ne règle pas le problème.* »).

Il en va de même de la journée d'action dans l'Éducation nationale.

Enfin notons que, pour les appareils syndicaux, le budget 2022 est un non événement, jamais évoqué. Or ce qu'on en sait déjà, c'est qu'il y aura 1,7 milliard supplémentaire pour le budget de l'armée, 1 milliard supplémentaire pour la police : c'est donc un budget de renforcement de l'État policier, quand l'immense majorité des fonctionnaires voit son salaire bloqué (alors qu'il y a un retour de l'inflation), quand les postes continuent à être supprimés (près de 8 000 dans l'enseignement secondaire depuis 2017 selon le SNES, par exemple) ou non pourvus partout... sauf dans la police, l'armée et l'appareil judiciaire.

La question de la présidentielle

Les appareils syndicaux ont déjà engagé la campagne de l'élection présidentielle sur le terrain de l'appel ouvert ou déguisé au vote Macron (ou, de manière plus improbable, LR) au second tour, sous prétexte de la lutte « contre l'extrême droite ». Les premiers jalons en ont été plantés dans la convocation de la manifestation du 12 juin « *contre les idées d'extrême droite* » appelée par l'ensemble des organisations dites « de gauche » mais aussi la CGT, la FSU, l'UNEF.

Combattre pour le socialisme aura en temps et en heure à donner sa position achevée sur la question de l'élection présidentielle. Ce moment n'est pas venu. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est le combat pour réunir les conditions politiques pour stopper l'offensive du gouvernement Macron qui, comme on l'a montré, n'est nullement interrompue. Et le fait que toutes les forces politiques (PS, PCF, pour ne pas parler de LFI) fassent de la question de la présidentielle la question centrale aujourd'hui a d'abord

pour effet d'ouvrir un boulevard au gouvernement Macron dans la guerre de classe qu'il mène contre le prolétariat.

Toutefois on peut déjà faire quelques remarques. La première, c'est que l'élection présidentielle se tient sur le terrain de l'union sacrée en défense de l'appareil policier, pour le renforcement de l'État policier. Les annonces de Macron en conclusion du « Bauveau de la Sécurité » en donnent le la : doublement de la présence des « Bleus » dans les rues, rajout de 500 millions d'euros au budget 2022 aux 900 millions déjà annoncés par Castex, doublement des effectifs de la police en 10 ans. Pas suffisant, disent LR et le RN quand ni le PS, ni le PCF, ni d'ailleurs LFI ne contestent rien de tout cela sur le fond (voir plus bas).

L'union sacrée pour le renforcement de l'État policier s'est scellée le 19 mai dans la manifestation des syndicats de police en présence de toutes les forces politiques, du Rassemblement national au PCF, en passant par le PS, et avec le soutien de tous les appareils syndicaux, manifestation dont le leitmotiv était la mise en cause du « laxisme » des juges. Pour être complet, il faut préciser que si Mélenchon en était absent, il ne se distingue en rien de tous ceux qui étaient présents sur le terrain du nécessaire renforcement de la police, comme l'indique le compte-rendu de son discours de Valence sur le site de LFI : *« Moquant les débats ineptes qui laisseraient à penser que des candidats à l'élection présidentielle seraient pour l'insécurité, Jean-Luc Mélenchon a aussi parlé de son programme en matière de sûreté publique. Il a ainsi dit qu'il voulait renforcer les moyens de la police judiciaire pour lutter efficacement contre les trafics. »*

On sait ce que recouvre dans le langage de la bourgeoisie la « lutte contre les trafics ». On sait en particulier que c'est au nom de la « lutte contre les trafics d'êtres humains » que s'organise par exemple la chasse aux sans-papiers.

La seconde remarque, c'est que tout indique que la classe ouvrière n'aura aucun moyen réel de se saisir du vote pour des candidats issus du mouvement ouvrier pour tenter de combattre, sur le terrain électoral, les candidats bourgeois. Ni le candidat EELV, quel qu'il soit au bout des « primaires », ni Mélenchon, candidat de l'« union populaire » (c'est-à-dire de l'union de toutes les classes), ne peuvent être caractérisés comme des candidats relevant du mouvement ouvrier.

La candidature Hidalgo n'en relève pas davantage. Formellement, ce sont les adhérents du PS qui doivent entériner cette candidature. Mais celle-ci a été annoncée avant même le congrès du PS. Hidalgo a du reste donné, le 12 septembre à Rouen – où les mots « Parti socialiste » n'ont pas été prononcés –, l'axe de sa campagne, axe archi réactionnaire de la « décentralisation », contre la « désintégration du modèle républicain » confronté à l'« amertume des communautés ». Dit autrement et pour éclairer ce dernier aspect, Hidalgo entend concourir avec les autres candidats de la bourgeoisie sur le terrain de la lutte contre le « communautarisme », c'est-à-dire contre la fraction du prolétariat d'origine immigrée.

Pour le reste, le discours sur l'augmentation générale des salaires (des enseignants aux militaires !) ne peut plus faire beaucoup d'effets. Pour ce qui est des flics et des militaires, tous les candidats de la bourgeoisie s'en occupent. Pour les

enseignants, les travailleurs en général, personne ne peut accorder le moindre crédit aux propos de la candidate.

Quant à son rapport avec le PS, Hidalgo l'avait précisé dès le 12 juillet à Villeurbanne : il s'agit de *« bâtir un mouvement qui dépassera largement les partis politiques »*. En décidant de ne pas se rendre au congrès du PS qui vient d'avoir lieu, Hidalgo vient à nouveau de manifester qu'elle n'aurait dans sa campagne aucun compte à rendre à ce parti. Le PS est seulement invité à lui fournir le financement de sa campagne et, le cas échéant, ses colleurs d'affiche.

Il serait donc plus juste de caractériser Hidalgo non comme candidate du PS, mais comme candidate de la liquidation du PS. C'est du reste ce que disent à peu près dans ces termes les opposants à Faure dans le PS, en particulier Le Foll. Mais lorsque la « défense du PS » se confond avec la défense du quinquennat Hollande, c'est-à-dire du quinquennat qui a servi de tremplin à Macron et conduit à la liquidation du PS, on comprend le peu d'avenir d'une telle opposition dont les positions n'ont recueilli qu'un quart des 22 000 voix d'un parti désormais réduit à l'appareil des élus.

La candidature Roussel du PCF, même si elle relève formellement d'un parti d'origine ouvrière, parti dont il faut préciser le caractère contre-révolutionnaire, ne peut davantage être une candidature sur laquelle les voix ouvrières pourraient se rassembler contre les candidats de la bourgeoisie. Le PCF existe à travers sa place dans les appareils syndicaux CGT et FSU où il joue un rôle important d'impulsion de l'orientation de concertation-collaboration avec le gouvernement et le patronat, de bousille des possibilités de combat du prolétariat. Mais il a cessé d'exister comme parti ayant une influence électorale de masse, car son existence était fondamentalement liée à celle de l'URSS et de la clique contre-révolutionnaire du Kremlin. S'il faut dire deux mots de la candidature Roussel, c'est qu'elle se mène sur un terrain archi réactionnaire, où non seulement il n'est pas question de toucher si peu que ce soit à la propriété capitaliste, mais encore où elle entend en rajouter en défense de la police. C'est très ostensiblement que Roussel a participé au rassemblement des syndicats de flics du 19 mai. C'est sur cette base qu'il entend disputer les voix à Mélenchon : *« Moi, je ne traite pas les policiers de factieux »* répondait-il quand on l'interrogeait sur la différence entre sa candidature et celle de Mélenchon. Et tout récemment, Roussel s'est plié sans délai au commandement de Darmanin ordonnant aux *« partis dits de gauche »* de dénoncer les jeunes qui, lors d'un concert à la fête de l'Humanité, avaient scandé : *« Tout le monde déteste la police »*. *« Je ne cautionne pas du tout ces propos, que je ne partage pas », a affirmé Fabien Roussel sur BFMTV. "Ils sont très infimes, très peu nombreux ceux qui ont dit ça", a précisé le patron du Parti communiste »* (propos cités par France Info).

L'élection présidentielle ne peut donc être autre chose qu'un tremplin pour de nouvelles attaques contre le prolétariat, un coup de masse supplémentaire sur la tête de celui-ci. Geoffroy de Bézieux et le MEDEF de ce point de vue ne s'y trompent pas, et c'est la raison pour laquelle ils considèrent que la réforme des retraites peut et doit être mise en chantier immédiatement après cette élection.

Sur quel axe militer et agir ?

Le terrain électoral n'a jamais été le terrain de prédilection du combat de classe de la classe ouvrière. Souvent dans le passé, les élections ont pourtant été un moment de la lutte des classes, avec cette précision que l'expérience nous a suffisamment montré qu'il y a loin d'une défaite électorale des partis de la bourgeoisie à une défaite de la bourgeoisie sur le terrain de la lutte des classes directe. 1981, 1988, 2012 : ce sont là des dates de défaites électorales des partis de la bourgeoisie qui n'ont pas été transformées en défaites sur le terrain de la lutte des classes directe, parce que le prolétariat n'a pas eu les ressources politiques pour briser la politique des directions traîtres de la classe ouvrière, en particulier la politique de soutien des appareils syndicaux aux gouvernements d'alliance avec la bourgeoisie qu'avaient mise en place le PS et le PCF (ce dernier soit au gouvernement, soit en protection de celui-ci).

S'il y a un fait nouveau dans la présidentielle de 2022, c'est que sur le strict terrain électoral, la classe ouvrière n'a pour ainsi dire aucune possibilité de se regrouper de manière un tant soit peu significative. Dès lors, la seule question qui vaille est celle-ci : comment œuvrer à donner au prolétariat les moyens dès maintenant, et sans s'en remettre à un calendrier électoral dont à l'évidence il n'a rien à attendre, de se dresser contre le gouvernement Macron qui frappe sans relâche, et de lui infliger une défaite ?

Et la première réponse est la suivante : combattre en toute circonstance pour la rupture des directions syndicales avec le gouvernement. Et un tel combat ne peut être réduit à une abstraction. Il doit mettre en évidence les formes précises, toujours concrètes que prend la collaboration des directions syndicales, pour associer la fraction la plus résolue et la plus consciente du prolétariat au combat pour briser cette collaboration.

Ainsi le combat pour la rupture immédiate de la participation à la « conférence salariale » dans la Fonction publique et aux concertations-négociations qui l'accompagnent dans différents secteurs (suites du Grenelle, négociations engagées aux Douanes et aux Finances) constitue un enjeu décisif, compte tenu de leur objectif politique (destruction de la grille unique, liquidation du point d'indice comme élément constitutif de l'établissement du salaire de l'ensemble des fonctionnaires).

Sans doute, ce qui occupe aujourd'hui le devant de la scène, ce sont les forces réactionnaires de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie. Sans doute, les tentatives de résistance

ouvrière sont aujourd'hui limitées. Elles existent cependant. Elles se sont manifestées à Aéroports de Paris contre les diminutions de salaire négociées entre la direction et les responsables syndicaux. Elles se sont manifestées chez l'avionneur Daher où la grève est partie spontanément, les travailleurs élisant leurs propres délégués hors du contrôle de l'appareil syndical arrachant même localement des augmentations de salaire significatives.

Ces tentatives témoignent du fait que la classe ouvrière n'est pas inerte. Et même l'injonction adressée par Darmanin aux « partis dits de gauche » de le soutenir totalement dans son renforcement de l'appareil policier témoigne du fait suivant : Darmanin sait plus que quiconque que couve la haine contre son gouvernement et sa police dans la jeunesse. Il sait que les dizaines de milliers de manifestants de juin 2020 réunis à l'initiative du Comité Justice pour Adama ne se sont pas évanouis. Il sait plus que quiconque que la jeunesse n'acceptera pas sans broncher le sort que le capitalisme lui réserve. Et c'est pourquoi, il a besoin que, contre cette jeunesse, toutes les forces attachées à l'ordre bourgeois serrent les rangs.

L'action des militants regroupés autour de *Combattre pour le socialisme* se fonde sur la conviction que surgira, dans des délais et sous des formes que nous ne pouvons deviner, cette force du prolétariat et de la jeunesse aujourd'hui largement entravée par la politique des appareils dirigeants. Le combat pour la rupture des directions syndicales avec le gouvernement s'inscrit nécessairement dans le combat pour en finir avec le capitalisme, pour le socialisme. Les deux dernières années ont montré avec plus d'acuité encore que la perpétuation du mode de production capitaliste conduisait sur tous les terrains à la catastrophe. Plus que jamais sont d'actualité les formulations de Trotsky dans le *Programme de transition* : « *Sans révolution socialiste, et cela dans la prochaine période historique, la civilisation humaine toute entière est menacée d'être emportée dans une catastrophe* ».

Pour tous ceux qui entendent combattre contre cette menace pressante, se pose la question de l'organisation commune sur la base du programme de la révolution sociale. *Combattre pour le socialisme* entend œuvrer à une telle organisation, à la construction d'un Parti ouvrier révolutionnaire, d'une Internationale ouvrière révolutionnaire.

Le 15 septembre 2021



Dérèglement du climat : le capitalisme transforme inéluctablement la planète en enfer pour l'humanité

« L'humanité à l'aube de retombées cataclysmiques »

C'est ainsi que le site du journal *Le Monde*, le 23 juin 2021, commente une information divulguée par l'AFP sur le contenu de la première partie du projet du sixième rapport du GIEC. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a été créé en 1988 à la demande du G7, au sein duquel Reagan et Thatcher siégeaient alors, par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). C'est une initiative des gouvernements bourgeois, mais son institution a échappé pour une part aux créateurs parce que des scientifiques ne peuvent pas, malgré en particulier la pression en son sein d'experts stipendiés par les trusts capitalistes, aboutir à des conclusions totalement antagoniques à la vérité scientifique. Le GIEC n'est donc pas à proprement parler un organisme de recherche scientifique. Sa mission consiste à analyser le changement climatique, ses conséquences, et les stratégies d'adaptations possibles à travers le monde sur la base d'une compilation des publications et des rapports de toutes sortes sur le sujet. S'il se veut purement scientifique, le GIEC a aussi pour but de fournir des éléments supposés objectifs aux gouvernements afin d'élaborer des politiques dans le domaine du climat. La version finale des publications reste soumise à une validation par les gouvernements des États. Et ces derniers veillent au grain. C'est ainsi que le cinquième rapport d'évaluation du GIEC (2013-2014) dit : « *les modèles climatiques supposent des marchés qui fonctionnent pleinement et des comportements de marché concurrentiels* ». Les 2^e et 3^e parties du sixième rapport doivent être publiées en février 2022 dans leur version finale.

« *À l'aube* », c'est un euphémisme. Les derniers phénomènes d'incendie et d'inondation d'ampleur sans précédent ont été qualifiés par les experts et les médias comme des événements cataclysmiques.

Depuis le début du printemps, presque partout sur la planète se sont déclenchés de gigantesques incendies rasant des millions d'hectares, détruisant forêts et zones urbaines. Le bassin méditerranéen a été en feu (Grèce, Turquie, Liban, Italie, France, Maroc, Algérie, Espagne). Par exemple pour la Grèce : « *En deux semaines, ce sont près de 100 000 hectares qui sont partis en fumée "aux quatre coins" de la Grèce, selon le système européen d'information sur les feux de forêts (EFFIS).* ». De la Californie et du Canada à la Sibérie, de l'Amazonie à l'Australie la terre a flambé. En Sibérie, 16 millions d'hectares ont été dévastés depuis quelques années, soit un territoire plus grand que la Grèce, selon un article publié sur le site internet du journal *Le Monde* du 19 août 2021. En Californie, l'incendie Dixie Fire qui s'est déclenché le 13 juillet 2021, provoqué par la chute d'un arbre sur une

ligne électrique, a ravagé 250 000 hectares et n'était toujours pas circonscrit un mois après.

Dans la même période, des pluies diluviennes d'une intensité très rarement observées auparavant ont provoqué de terribles inondations. Les crues des cours d'eau ont noyé des localités entières et détruit des milliers d'habitations, saccageant infrastructures routières et ferroviaires, bâtiments industriels, récoltes. Il en a été ainsi en Chine, en Inde, en Turquie et dans presque tous les pays d'Europe, notamment en Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Grande-Bretagne. En Allemagne, il a plu en vingt-quatre heures l'équivalent de trois mois de précipitations du fait du phénomène de la « goutte froide ». Les inondations dans l'ouest du pays (Rhénanie-Palatinat et Nord-Westphalie) ont fait 184 victimes. Elles ont provoqué la destruction de centaines d'habitations, de graves endommagements de 80 gares, de 600 kilomètres de voie ferrée, de 40 ponts, de 40 postes d'aiguillage. Selon *Le Monde* du 9 août 2021, « *le coût des dégâts causés par les inondations meurtrières en Allemagne en juillet devrait dépasser 26 milliards d'euros, ont fait savoir lundi les autorités* ».

Dans les deux cas, il est aujourd'hui avéré et incontestable, malgré tous les efforts des trusts pétroliers, chimiques et miniers pour le nier, que la principale cause de ces phénomènes est le dérèglement du climat provoqué par le réchauffement de la planète (pression anthropique). Ce réchauffement aggrave la sévérité et la fréquence des événements météorologiques remarquables depuis quelques années. Ouragans, tempêtes, typhons se multiplient et gagnent en intensité. Les périodes de sécheresse s'allongent parfois sur des années, et les records de hausse des températures sont battus régulièrement (près de 50 °C au Canada, 38 °C au cercle arctique). Il en résulte la transformation de territoires entiers en désert aride et une raréfaction des ressources en eau. De ce fait, les zones concernées deviennent incultivables ou les rendements agricoles sont à la baisse (par exemple, on lit dans *Les Echos* du 18 août 2021 : « *Sécheresse en Amérique du Nord, pluies en Europe, mauvaises récoltes sur le pourtour de la Mer Noire... Les prix du blé grimpent à des sommets sur tous les marchés mondiaux. En France, les producteurs de pâtes craignent une pénurie de blé dur.* »). La fonte des calottes glaciaires provoque une élévation continue du niveau des océans rendant submersibles des milliers de kilomètres de régions côtières. De plus, « *le courant marin "circulation méridienne de retournement atlantique" (AMOC), qui joue un rôle de thermostat au niveau du climat mondial, est en train de se détraquer. Les conséquences de cette bascule seraient en effet immenses sur le climat... Les températures deviendraient beaucoup plus fraîches dans*

l'hémisphère nord, avec une augmentation du nombre de tempêtes, tandis que le niveau de l'océan Atlantique connaîtrait une forte hausse. Les moussons en Afrique et en Amérique du Sud se déplaceraient, exposant encore davantage de populations à d'importantes sécheresses » (France Info, le 6 août 2021). Les perturbations de l'écosystème des océans dues à l'évolution du climat précipitent l'effondrement des ressources halieutiques déjà fortement entamées par la surpêche.

A l'heure où la pandémie provoquée par la COVID-19 et ses variants sévit et est loin d'être enrayée, de nombreux épidémiologistes avertissent : « *nous sommes entrés dans l'ère des pandémies* ». 75% de maladies infectieuses émergentes sont des zoonoses, c'est-à-dire qu'elles ont pour origine la transmission par les animaux à l'homme d'agents pathogènes qui s'adaptent par mutation. Avec la COVID-19, il s'agit par exemple du SIDA, d'Ebola, du SRAS et des gripes aviaires et porcines. La déforestation pour faire place à l'agriculture, l'élevage intensif, l'exploitation minière et pétrolière, l'urbanisation anarchique et la fragmentation des milieux, modifient l'équilibre entre les espèces et font parties des causes de l'effondrement de la biodiversité (selon l'Union internationale de conservation de la nature, UICN, 28% des espèces sont menacées de disparition). Le réchauffement climatique conduit certains animaux vecteurs de maladie à s'adapter et à prospérer là où ils ne vivaient pas avant. La destruction des écosystèmes multiplie les contacts entre espèces et avec l'homme. C'est là l'explication partagée par de nombreux spécialistes du développement des pandémies dues aux zoonoses.

Ce terrible état des lieux n'est probablement pas exhaustif. Il peut déjà paraître apocalyptique. Mais il est incomplet. Les atteintes destructrices de la nature ne se limitent pas au réchauffement climatique.

L'eau, l'air, et les sols sont massivement pollués par les déversements sans contrôle de pesticides (insecticides, les herbicides et les fongicides), d'engrais chimiques, de rejets des activités industrielles (métaux lourds, résidus du pétrole, produits chimiques), d'antibiotiques et de déchets de toutes sortes. Ces flux bouleversent l'écologie des écosystèmes, amènent la destruction de milliers d'espèces vivantes d'une manière irréparable au regard des services et des ressources rendus par la biodiversité. Les milliers de

substances répandues dans l'environnement, en particulier les pesticides et les métaux, se concentrent dans les chaînes alimentaires au point d'empoisonner ceux qui les consomment (êtres humains, faune et flore) et de provoquer de multiples maladies chroniques. La pollution de l'air via les microparticules, les poussières, l'ozone et les gaz à effet de serre est la cause, selon l'OMS, de près de dix millions de décès par an (47 000 en France). La plupart des grandes mégapoles sont au bord de l'asphyxie. (Le Monde du 7 septembre 2021 fait état d'une récente étude américaine selon laquelle, par exemple, l'espérance de vie des habitants de New Delhi et de Calcutta serait réduite de 9 ans en moyenne (450 millions d'Indiens, soit 40% de la population, voient leur espérance de vie diminuer de 2 à 3 ans en moyenne depuis l'année 2000). La pollution et l'artificialisation des sols les rendent impropres à l'agriculture. Des millions d'hectares sont concernés. Ainsi, 20% des terres agricoles en Chine, en particulier les rizières, soit deux fois la superficie de la France, sont polluées par les métaux lourds et autres substances chimiques, de sorte que les cultures qui en sont issues y seraient interdites dans de nombreux pays en Europe. S'ajoutant aux sécheresses, la pénurie d'eau menace presque partout du fait de la pollution qui rend cette dernière impropre à la consommation et à l'irrigation.

Pour une partie croissante de la population, la planète devient inhabitable. Ce sont essentiellement les plus déshérités, ceux dépendant directement de l'utilisation des ressources naturelles – la terre, l'eau, l'extraction de certaines matières, les cultures agricoles – qui sont les premières victimes. Toute modification dans la répartition géographique de ces ressources et leur quantité est un facteur de migration. Selon les évaluations de différentes organisations, depuis 2008, les personnes déplacées suite à un événement climatique représentent près de 300 millions de personnes, soit en moyenne près de 25 millions par an, ce qui représente 3 fois plus que les déplacements liés à des conflits.

Dans le résumé technique de leur rapport, les experts écrivent : « *la vie sur terre peut se remettre d'un changement climatique majeur en évoluant vers de nouvelles espèces et en créant de nouveaux écosystèmes, l'humanité ne le peut pas.* »

« Nous sommes engagés dans un voyage sans retour »

C'est ainsi que le climatologue Christophe Cassou, expert du GIEC, qualifie la situation. Selon les données publiées, l'élévation de la température de la planète atteint 1,1 °C en moyenne en se référant au début de l'ère préindustrielle (datée de 1750) puis se serait accélérée au cours de la période 1850-1900, qualifiée comme le basculement vers l'ère industrielle. Ce n'est qu'une moyenne ; l'élévation de la température serait de 0,8 °C pour les océans et de 1,6 °C pour les continents, avec des pics au-delà de 3 °C dans certaines régions et de 6 °C depuis plusieurs années en Sibérie. Selon la NASA, le mois de juillet 2021 a été le plus chaud observé depuis 146 ans. En 2020, malgré la crise économique, la concentration en dioxyde de carbone (CO₂) s'est accrue de 0,68%.

Le réchauffement climatique a pour première cause l'émission de gaz à effet de serre (GES), principalement le dioxyde de carbone (CO₂ - 70% des émissions), le méthane (CH₄), le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone (O₃), les halocarbures, gaz provenant des activités humaines qui viennent ajouter à la vapeur d'eau naturellement présente dans l'atmosphère. Les activités concernées sont principalement l'utilisation de combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon) puis viennent l'élevage et l'agriculture intensive. Mais par ailleurs, la déforestation massive (Amazonie, le « poumon de la planète », Afrique équatoriale, Asie du sud-est, forêts boréales, etc.) est l'une des causes du dérèglement du climat. Elle réduit la capacité d'absorption du dioxyde de carbone de la forêt (un « puits de carbone », comme le sont aussi les

tourbières et les prairies saccagées par l'urbanisation) par la photosynthèse. S'ajoute le fait que le plancton, puits de carbone incommensurable, est menacé par la pollution, le réchauffement climatique et l'acidification des océans due à l'excès de dioxyde de carbone. Et plus l'océan devient acide, moins le plancton se développe et moins il produit l'oxygène nécessaire à l'équilibre océanique et atmosphérique. À ce rythme-là, la « neutralité carbone », stade où les émissions seraient compensées par les absorptions, est une perspective plus que lointaine, promise pour 2050 au mieux.

Selon les prévisions du GIEC, la tendance actuelle vers un réchauffement au-delà 1,5 °C à l'horizon 2030, c'est-à-dire demain, est inévitable ; et le scénario implicite le plus optimiste, même si des moyens considérables étaient mis en œuvre en termes d'énergies renouvelables et de réduction des émissions, est celui d'un « dépassement

temporaire » de 1,5 °C (tant et si bien que la 3^e partie du rapport du GIEC portera sur « les stratégies d'adaptation »). En effet, pour le GIEC, la réduction des GES devrait être de 58% au niveau mondial d'ici 2030 pour avoir une « chance sur deux » de ne pas dépasser 1,5 °C. Pour les pays dits développés, cela impliquerait au moins 65%. Par exemple, le GIEC situe le point de bascule de la calotte glaciaire du Groenland entre 1,5 et 2 °C de réchauffement : la cryosphère (de l'Arctique, de l'Antarctique et de l'ensemble de la planète) est au bord de la désintégration. La tendance actuelle de la déforestation transformerait la forêt amazonienne en savane.

En résumé, il est acquis qu'un réchauffement au-delà de 1,5 °C provoquerait déjà des changements du climat irréversibles avec toutes leurs conséquences catastrophiques pour l'humanité.

Une tendance inhérente au mode de production capitaliste

Les catastrophes qui résultent du bouleversement du climat ont pour conséquence des perturbations sensibles des cycles d'accumulation du capital et de réalisation de la plus-value. Il est en ainsi quand des installations industrielles, des infrastructures de toutes sortes, des récoltes, etc., sont partiellement ou totalement détruites. Il y a alors interruption de la production, et les coûts de remise en service ou de reconstruction viennent grever les profits. À titre d'exemple, l'ouragan Ida a impliqué l'évacuation des plates-formes de forage et l'arrêt de 95% la production pétrolière pendant plusieurs jours dans le golfe du Mexique. Sans compter par la suite la quasi submersion, historique et hallucinante, de New York qui a provoqué des dégâts considérables et tué plus de quarante personnes.

Du fait de la sécheresse dans l'Ouest américain, le Colorado ne fournit plus suffisamment d'eau pour la production d'électricité hydroélectrique (les États concernés doivent en importer), et l'absence d'eau réduit les capacités d'irrigation pour la culture des légumes verts (80% de la production aux USA en hiver) et menace l'existence de certaines industries grandes consommatrices, comme celles de la Silicon Valley. De fait, c'est toute l'activité économique qui est en sursis. S'ajoute la raréfaction des certaines ressources naturelles, comme le minerai de cuivre, dont les besoins croissent de manière exponentielle (véhicules électriques, éoliennes, câblage des réseaux pour le transport de l'électricité – les spécialistes prévoient qu'à partir de 2035 la capacité de production aura atteint un pic et sera en décroissance), ce qui exacerbe la concurrence entre impérialismes pour en prendre le contrôle et influe à la hausse sur les cours. « *Le Forum économique mondial a estimé en 2020 que plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB) mondial est modérément ou fortement tributaire de la nature et par conséquent menacé par la perte de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes* » (Le Monde du 3 septembre 2021).

Depuis la constitution du GIEC en 1988 à l'initiative du G7, les sommets et les conférences consacrés au climat, à la biodiversité, à la destruction des sols, à la pollution des océans, sous l'égide de l'ONU et de ses organisations, se

sont multipliés avec pour objectif d'enrayer, par la collaboration entre les États, les conséquences du dérèglement du climat. Après le Sommet de la terre en 1992 à Rio de Janeiro réunissant 178 États qui a adopté la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), en 1995, a été constituée la Conférence des parties (COP) qui s'est réunie annuellement, celle prévue en 2020, la vingt-sixième, ayant été reportée à novembre 2021 pour cause de pandémie. En 2022 devrait se réunir en Chine la quinzième Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB). Quel est le bilan alors que « *Il y a trente ans, les scientifiques prévoyaient qu'on rentrerait dans le dur à la fin de la décennie 2010 ou au début de la décennie 2020. Aujourd'hui, on y est ; et si l'on continue à émettre des gaz à effet de serre au rythme actuel, on va dans le mur, parce que les événements actuels ne sont qu'un petit avant-goût de ce qui risque d'arriver* » (Christophe Cassou) ? « *Nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris et limiter la hausse de la température à 1,5 °C d'ici la fin du siècle. En fait, nous sommes sur la voie opposée, nous nous dirigeons vers une augmentation de plus de 3 °C* », vient d'alerter la secrétaire exécutive de la CCNUCC, Patricia Espinosa.

La COP21, qui s'est tenue à Paris en décembre 2015, a été saluée unanimement (gouvernements, partis et syndicats, ONG) comme un pas en avant historique. Les parties, les États signataires auraient adopté un accord « *contraignant* » en s'engageant à limiter la hausse des températures à 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels et de limiter cette hausse à 1,5 °C dans un « *avenir proche* ». Le constat ? Les plans soumis par les États à cette fin (objectif de réduction des émissions, investissements dans les énergies décarbonées), quand ils ont été effectivement fournis, sont considérés par les experts du GIEC comme totalement insuffisants pour s'approcher de l'objectif. La réunion des ministres de l'Environnement et de l'Énergie du G20 (les 20 pays considérés comme les plus industrialisés responsables de 80% des émissions), qui s'est tenue à Naples en juillet 2021, s'est soldée par un échec. On lit : « *Les ministres de*

l'Énergie et l'Environnement du G20 se quittent sans accord sur le climat. L'un des points délicats était la formulation d'un accord visant à œuvrer en faveur d'une augmentation maximale de la température de 1,5 °C d'ici fin 2030. La Russie, la Chine et l'Inde ont particulièrement freiné les négociations sur ce point. L'élimination des subventions aux combustibles fossiles et la fermeture des centrales à charbon d'ici 2025 ont constitué l'autre pierre d'achoppement. »

La Commission européenne a présenté le 14 juillet 2021 douze propositions de loi pour le climat (transports, chauffage, importation...). L'objectif de ce plan climat, inspiré du Green New Deal (nouveau pacte vert) de Biden serait de limiter les émissions de GES de 55% d'ici 2030. Bien évidemment, il s'agit d'un objectif inatteignable compte tenu de la réalité du plan d'autant que, selon un expert cité par *Le Monde* du 16 juillet 2021, « il va falloir deux ou trois ans pour qu'il soit finalisé et mis en œuvre ». C'est-à-dire la transformation en directives et règlements. *Le Monde* indique : « Le paquet a été soumis au vote de la Commission, une première depuis qu'elle est en place. Un commissaire a voté contre ». En effet, les États membres s'empaillent sur le contenu et la mise en application et n'entendent pas se plier aux exigences de la Commission. Le 21 juillet 2021, en France, l'Assemblée nationale a adopté la loi climat (une farce et du « blabla » selon de nombreux experts) qui limite l'objectif à 40% de réduction des émissions d'ici 2030. La Commission prévoit une nouvelle taxe carbone dont devront s'acquitter les distributeurs d'essence, gasoil et fioul domestique. L'Allemagne est pour et elle a déjà instauré une taxe de ce type, mais une majorité d'États est contre, craignant que la taxation carbone affecte principalement les ménages les plus pauvres et provoque des manifestations du type « gilets jaunes », les distributeurs n'ayant d'autre choix que de la répercuter sur leurs prix de vente. Autre exemple, le plan prévoit un dispositif qui a pour objectif de renchérir les importations dans les secteurs les plus polluants (acier, électricité, ciment, engrais, aluminium) en créant un mécanisme d'ajustement du carbone aux frontières de l'UE. La France est la plus chaude partisane de ce dispositif. L'Allemagne est contre cette mesure protectionniste, redoutant que les mesures de rétorsions affectent ses exportations vers des pays les plus visés, dont la Chine. Il faut ajouter qu'au sein de l'UE, les

négociations annuelles entre États pour se répartir les crédits carbone (attribution de quota d'émission à leurs industries jugées les plus émettrices de GES : production d'électricité, sidérurgie, fabrication de ciment, raffinage et chimie ; ces crédits faisant par ailleurs l'objet d'un marché spéculatif) tournent à des discussions de marchands de tapis. La COP26, qui doit se tenir à Glasgow en novembre prochain, s'annonce sous de mauvais augures.

Commentant le congrès de l'UICN, *Le Monde* du 3 septembre 2021 pose la question « *Qui va payer pour protéger la nature ? A la veille de rencontres sur la biodiversité, la question du financement se retrouve au cœur des négociations.* » C'est aussi vrai d'une manière générale pour tout ce qui a trait au réchauffement climatique. Au-delà de l'affichage d'un consensus et des promesses, les COP, conférences, congrès et colloques sur le sujet sont des arènes d'affrontement entre États, chacun cherchant à préserver les intérêts de sa bourgeoisie. S'y expriment par ailleurs et influencent le cours des débats les lobbies des trusts capitalistes qui, selon les secteurs, ont des objectifs contradictoires sur les rythmes et les moyens de la marche à la transition énergétique et sur la manière dont ils pourraient en tirer un profit maximum. Ainsi à propos du congrès de l'UICN, ouvert en grandes pompes par Macron, on lit : « *Quel est donc cet endroit distingué où l'on peut croiser Antoine Arnault, fils de Bernard et directeur de la communication de LVMH ; les présidents d'EDF, Engie et Veolia ; Christine Lagarde, présidente de la BCE ; le président du Medef ; la cheffe de "la stratégie de soutenabilité" du pétrolier Total ; un vice-président de Microsoft, le président d'une association de groupes miniers, Emmanuel Macron et toute une partie du gouvernement français ?* » (*Mediapart*, le 5 septembre 2021). Et à la question « qui doit payer ? », les capitalistes ont une réponse formulée par Jean Peyrelevade dans *Les Échos* du 8 septembre 2021 : « *Il faut annoncer le plus vite possible aux Français qu'ils devront à la fois travailler davantage et payer plus d'impôts, pour des raisons environnementales. Pas seulement les plus riches, comme le disent la gauche et les Verts, mais tous. Pas seulement à travers l'impôt sur le revenu ou l'établissement d'un prélèvement sur le patrimoine mais par une hausse de la TVA, particulièrement adaptée à une réduction de la consommation des produits les plus porteurs de carbone.* »

Transition énergétique : recomposition du capital et vagues de licenciements

Une partie des plans de relance adoptés par les États pour tenter de contenir la crise économique est affectée à la transition énergétique (en France, le montant serait de 30 milliards d'euros sur les 100 milliards du premier plan de relance adopté en 2020). Les principaux secteurs du capital qui bénéficient de cette manne sont ceux du transport, de la construction (infrastructures et bâtiments), de la dépollution, des énergies dont celles dites renouvelables, etc. Ils sont à l'affût d'investissements assurés d'un taux de profit jugé suffisant. Ainsi, les investissements dans les énergies réellement renouvelables (solaire, éolien) sont grandement conditionnés par l'attribution de commandes et de subventions publiques (État, régions, collectivités locales).

L'un des secteurs phare de la transition énergétique est l'industrie automobile. La Commission européenne propose d'interdire la commercialisation de véhicules thermiques utilisant l'essence et le diesel en 2035. Ici aussi d'ailleurs, les États de l'UE divergent sur l'objectif. Certains pays (Suède, Danemark) annoncent 2030, d'autres (France, Allemagne) freinent des quatre fers pour retarder l'échéance à 2040. Dans cette perspective, les constructeurs ont engagé des plans d'investissement colossaux (à la mesure de leurs moyens : 10 milliards d'euros pour Renault ; 73 pour Volkswagen). L'une des conditions nécessaires est que les infrastructures en termes de bornes de recharge soient disponibles. Ce sont les finances publiques (UE, États, collectivités locales) qui

prendront en charge le coût des millions d'installations prévues, au plus grand profit d'opérateurs privés (par exemple Total Energie en France).

Le cœur d'un véhicule électrique est la batterie. Pour sa fabrication sont indispensables du lithium, du cobalt, du graphite, du nickel entre autres. D'une manière générale, ces minerais et d'autres, comme le cuivre, et les terres rares sont indispensables à la conception de toute une série d'équipements par ailleurs (cellules photovoltaïques pour l'énergie solaire, éolienne, et les multiples appareils électroniques, de l'ordinateur au téléphone portable). Il est estimé par exemple que les besoins en lithium augmenteront de 7% d'ici 2030 et de 40% d'ici 2040. Mais les ressources de ces éléments sont en quantité limitée sur la planète, non renouvelables, et elles sont réparties dans un nombre réduit de zones géographiques (République démocratique du Congo, Argentine, Chili, Pérou, Australie, Bolivie, etc.).

De plus, leur extraction, leur transport et le traitement des minerais nécessitent des investissements colossaux. La prospection et l'exploitation telles que conduites actuellement contribuent aux saccages de l'environnement (forêts, pollution des eaux et des sols). Dans ces conditions, la lutte entre puissances capitalistes et la concurrence entre les trusts miniers pour organiser leur pillage s'exacerbent et attisent des conflits locaux meurtriers. Le sous-sol de l'Afghanistan regorge de ses ressources, presque totalement inexploitées du fait de l'instabilité politique. L'une des arrières-pensées de l'impérialisme US était que l'instauration d'un État stable sous leur contrôle leur permettrait de les accaparer. Du fait de la victoire des talibans, les USA sont exclus de la compétition à ce stade. Par contre, l'impérialisme chinois est en pole position et prêt à toutes les compromissions avec le régime pour prolonger dans le pays les routes de la soie. Cette opportunité vient conforter la place prise par l'impérialisme chinois dans le domaine des batteries et par conséquent le fait qu'il a la possibilité de prendre une part prépondérante sur le marché mondial. La Chine possède une arme redoutable. Elle fournit 95% des terres rares, 60% du lithium. Via les routes la soie, l'impérialisme chinois a pris plus ou moins le contrôle de ressources minières en Afrique. Ses capacités de production sont limitées, mais il a acquis une avance technologique considérable en matière de traitement des minerais et de fabrication des batteries. Ainsi par exemple, 40 à 50% des réserves mondiales en lithium identifiées se trouvent en Bolivie, mais c'est la Chine, en concurrence avec l'Allemagne et les USA, qui a obtenu le marché de la construction d'une des plus importantes usines de traitement au monde... avec une option prioritaire sur l'importation de la ressource transformée. Le trust chinois CALT contrôle 30% de la production mondiale de batteries. Les constructeurs automobiles européens et même américains (Tesla) ne peuvent pas se passer des investissements de ce trust pour la construction d'usines de fabrication ou s'approprient à délocaliser une grande partie de la production de véhicules en Chine car, par ailleurs, le marché chinois représentera à court terme 50% des ventes du marché mondial.

La marche aux véhicules électriques bouleverse cette industrie mondialement. Les conséquences pour la classe ouvrière sont redoutables. La construction des véhicules ne nécessite, selon les estimations, que 40 à 60% de main d'œuvre par rapport à celle des véhicules thermiques. De plus, il s'agit d'une main d'œuvre nettement moins qualifiée. Des centaines de sous-traitants pour la conception d'équipements destinés aux moteurs à explosion sont condamnés à disparaître. En France, la filière, incluant les constructeurs, la sous-traitance, la commercialisation et la réparation, compte entre 400 000 et 500 000 emplois. À terme, 20% de ces emplois sont menacés, venant s'ajouter à ceux supprimés du fait des délocalisations de la production. En Allemagne, le VBA, organisation patronale des constructeurs, estime que 600 000 emplois sur les 2,2 millions de la filière sont menacés. Il en appelle à l'assistance du gouvernement pour gérer la transition, c'est-à-dire les licenciements et les restructurations. Il a pu s'assurer dans cette voie du plein soutien et de la collaboration de IG Metall, le principal syndicat de la métallurgie. *Le Monde* du 16 juin 2021 informe : « En Allemagne, IG Metall veut amortir le choc sur l'emploi de la voiture électrique. Entre 80 % et 90 % des salariés de l'industrie automobile allemande sont liés au moteur à explosion, souvent employés chez des sous-traitants. Un fonds d'investissement privé, lancé à l'initiative du syndicat, doit organiser le déclin progressif des industries condamnées. » En France, la première vague est engagée avec la liquidation des Fonderies de Bretagne et les licenciements chez le sous-traitant Bosch, à Rodez (10 000 à 15 000 emplois sont directement menacés à court terme du fait des restrictions de l'utilisation du diesel). Les dirigeants de la CGT et de FO se refusent à les organiser dans le combat sur le mot d'ordre « *pas un seul licenciement* », abandonnant les ouvriers livrés à eux-mêmes site par site. Dans le même temps, ils ne cessent de « revendiquer » des plans d'accompagnement pour le réemploi en participant par exemple aux multiples instances de suivi du plan de relance et négocient dans le cadre de la dite « transition écologique ». En aucun cas, on ne peut faire avaler au nom de la transition écologique les milliers de suppressions d'emploi, en particulier dans l'automobile. La position qui doit être défendue est : aucune suppression de poste, aucune fermeture d'usine. Les travailleurs ne sont pas responsables de la catastrophe.

Parmi les prétendants à contribuer à la transition énergétique, les trusts pétroliers et gaziers sont des plus actifs. Dans un rapport publié par l'Agence Internationale de l'énergie (AIE), cet organisme appelle « à ne plus investir dans de nouvelles installations pétrolières ou gazières » pour ne pas dépasser une élévation de la température terrestre de 1,5 °C en 2030 (*Le Monde* du 19 mai 2021). Autant dire que c'est un vœu pieux. Les principaux pays producteurs ne sont pas disposés à abandonner cette ressource vitale. La compétition entre États et trusts pour s'approprier ces ressources ne connaît pas d'interruption depuis le début du XX^e siècle. Elle tend même à s'intensifier. La prospection pour découvrir et exploiter de nouveaux gisements se poursuit : Arctique, mer de Chine, large des côtes d'Amérique latine et

d'Afrique, ouest de la Méditerranée où elle génère un conflit entre la Grèce et la Turquie, tentatives d'obtenir des autorisations de forage y compris dans les parcs dits naturels, comme au Canada et en Afrique, etc. Les trusts n'envisagent pas de donner suite aux recommandations de l'AIE, bien au contraire, sachant que, étant donné le rythme actuel de développement des énergies décarbonées, les énergies fossiles ont encore plusieurs décennies devant elles. La demande en hydrogène, combustible qui ne génère pas de dioxyde de carbone, va croître fortement dans les toutes prochaines années. La production d'hydrogène par électrolyse, en utilisant de l'électricité issue d'énergies dites décarbonées, l'hydrogène dit « vert », ne représente que 5% de la production mondiale et elle nécessite des quantités considérables d'électricité. Elle revient trois fois plus cher que la production par reformage du méthane en présence de la vapeur d'eau à haute température, dit hydrogène « gris », qui représente actuellement 95% de la production mondiale. « Gris », car le procédé est un grand émetteur de dioxyde de carbone et de méthane (la production de méthane elle-même étant déjà source de rejet du fait des émissions fugitives). Par un lobbying intense, les trusts cherchent à détourner les subventions que vont engager certains États (10 milliards d'euros en Allemagne, 7 en France, 8 aux USA, 4,5 au Royaume-Uni) pour la production d'hydrogène « vert » vers celle de hydrogène « bleu », en promettant qu'elle ne serait pas émettrice de gaz à effet de serre par la mise en place de dispositif de captage et de séquestration du carbone. Selon nombre d'experts c'est une véritable arnaque car ces dispositifs sont encore à un stade de développement embryonnaire et leur efficacité et leur faisabilité ne sont pas prouvées. Ces derniers expliquent : *« l'hydrogène bleu doit être considéré au mieux comme une diversion qui peut retarder l'action nécessaire pour décarboner véritablement l'économie mondiale. »*

Dans le mode de production capitaliste, le développement d'énergies décarbonées reste dépendant de la possibilité de réalisation de profit pour les capitalistes. Ce type d'énergie

se développe d'une manière anarchique, non pas en fonction des besoins collectifs/sociaux réels, mais de l'intérêt des capitalistes à investir. Le montant des investissements consentis reste limité de ce fait et dépend pour beaucoup des aides publiques ayant pour source la transition énergétique. Le BDI, MEDEF allemand, déplore dans une étude publiée en 2018 que *« 80% des investissements de décarbonation ne sont pas actuellement avantageux »*. Selon cette étude, la neutralité carbone pourrait être atteinte en 2050 mais *« l'effort financier est estimé à 2 300 milliards de d'euros. Une somme gigantesque, à dépenser en investissements supplémentaires durant les trente prochaines années »* (Le Monde du 5-6 septembre 2021). De plus, la production de ces énergies selon les techniques actuelles, leur mise en œuvre et l'origine des matières premières donnent le lieu à de nombreuses controverses scientifiques quant à sa contribution bénéfique pour l'environnement. Les trusts pétroliers sont les premiers investisseurs en matière de biocarburants (Shell, Exxon, BP, Total). Mais outre le fait qu'ils restent dans leur utilisation une source d'importante émission de dioxyde de carbone, leur production conduit au détournement de cultures destinées à l'alimentation et à l'expansion de monoculture dans les pays dominés pour fournir des matières premières. La production de biogaz (méthane) est considérée comme fortement émettrice de GES. L'éolien et le photovoltaïque engendrent des nuisances quant à la gestion des dispositifs en fin d'usage (l'Allemagne, précurseuse de l'éolien depuis 20 ans, est confrontée à l'abandon sur sites de centaines d'installations qui ne sont plus en fonction). Les véhicules électriques sont présentés comme la voie royale pour la transition énergétique. En réalité, si l'on prend en compte les activités d'extraction et de traitement des matières premières, c'est un désastre pour la nature et pour les populations des pays concernés en termes de pollution. De fait, le mode de production capitaliste entrave la production pour les besoins de l'humanité d'énergie renouvelable et décarboné en fonction de leur utilité et de leur efficacité réelle.

Union sacrée au nom de la sauvegarde de la planète

Les COP, où ce sont les États qui avalisent les décisions finales, sont ouvertes à la « société civile ». En l'occurrence aux ONG, aux organisations de consommateurs, aux entreprises capitalistes - lesquelles les sponsorisent conséquemment - et aux organisations syndicales. Dans un rapport de la Confédération syndicale Internationale (CSI) sur la COP 21 (Paris 2015), on apprend : *« suivant la tradition des COP précédentes, les syndicats du pays hôte (CFDT, CGT et FO) ont présidé des séances »*. La CSI et les syndicats affiliés justifient leur participation car elle permettrait de défendre *« une transition juste pour les travailleurs et leurs communautés »*. De fait, les COP sont un haut lieu de la collaboration de classe. Dans ce concert, les dirigeants de la CGT sont à l'avant-garde.

Dans une interview au journal mensuel de la CGT Ensemble de septembre 2021, Philippe Martinez se vante : *« Mi-Juin, la CGT a organisé durant six jours le forum syndical international des transitions écologiques, un*

événement inédit qui a rassemblé plus de 140 organisations syndicales issues de tous les continents et abouti à un appel unitaire pour une transition juste et solidaire, en vue de la COP26 qui se déroulera à Glasgow, en Écosse ». Il se félicite par ailleurs *« que des ONG environnementales viennent visiter des usines pour avec nous trouver des solutions »*. Le 18 mai 2020, la CGT, avec la FSU et l'UNEF, en compagnie, entres autres, d'Attac et de Greenpeace, ont signé un communiqué commun se concluant par : *« le but commun que nous leur proposons [aux partis politiques tels le PS, EELV, le PCF et le NPA, ndr] de viser : reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral. »* Pour ce qui est des ONG et en particulier de Greenpeace, Daniel Tanuro, chantre des écosocialistes, militant du Comité international de la IV^e Internationale (ex-sécrétariat unifié pabliste), explique : *« Il faut noter au passage que dans ce camp [celui des partisans d'un*

capitalisme vert, ndlr], on retrouve un grand nombre d'ONG et d'organisations environnementales telles que WWF ou même Greenpeace, qui travaillent main dans la main avec les évangélistes de l'efficacité environnementale et les entreprises pétrolières comme Shell ou Exxon, les exploitants miniers polluants comme Barrick Gold ou les entreprises géantes comme Walmart, Cargill ou Monsanto, participant de fait à la destruction environnementale derrière une façade écolo ». La CGT ainsi que l'UNEF ont soutenu les manifestations et grèves « internationales » scolaires appelées par le mouvement « Fridays for Future » créé par Greta Thunberg. Tout est presque dit en rappelant que ce mouvement, qui se proclame apolitique, s'est vu décerner par l'ONU le titre « de champion de la Terre » en septembre 2019. Son orientation se résume à supplier les gouvernements en place de prendre les mesures pour résoudre la crise climatique (parmi les « revendications », la généralisation des taxes à la consommation). Il participe utilement pour la bourgeoisie et les appareils contre-révolutionnaires à désorienter la jeunesse en l'écartant de toute perspective de combat pour en finir avec le mode de production capitaliste. Enfin, FO et la CGT collaborent avec le gouvernement en participant au Conseil national de la transition écologique (CNTE) créé en 2013 en complément du Conseil national du développement durable (CNDD) qui a pris le relais du Grenelle de l'environnement (CNDDGE), et au Conseil Économique, Social et Environnemental (CESV).

Dans une interview au JDD du 8 août 2021, Fabien Roussel, candidat du PCF à la présidentielle, se déclare trivialement « écolo-coco » en précisant que « c'est tenir compte de la crise que nous vivons, donc dire qu'il nous faut sortir du système qui privilégie l'argent et la

compétition, pour remettre l'humain et la planète au cœur du projet de société... il faut modifier nos modes de production en donnant aux travailleurs un droit de gestion de leur entreprise et sur l'utilisation des richesses créées pour faire respecter la dignité humaine, les droits sociaux et la planète ». La motion d'orientation déposée en octobre dernier par Olivier Faure, premier secrétaire du PS, s'intitule « De la renaissance à l'alternance : pour un printemps de la gauche et de l'écologie ». C'est une bouillie indigeste prônant un Green New Deal à la française. Mais surtout avec cette motion, Olivier Faure laissait la porte ouverte à son projet ouvertement affiché à ce que le PS se range derrière les Verts pour la candidature à la présidentielle, en l'occurrence en soutenant une éventuelle candidature de Jadot. Mais suite aux élections régionales, enivrée par le score du PS (piètres résultats en réalité avec 5,3% par rapport aux inscrits), Anne Hidalgo a commencé à afficher ses ambitions à être candidate. Olivier Faure a dû alors opérer un virage à 180° en publiant début juillet un addendum à sa motion se prononçant pour un soutien à Hidalgo. Quant à Mélenchon, au temps où il s'exprimait au nom du Parti de Gauche, il se réclamait de l'écossocialisme présenté ainsi : « nous proposons un nouvel énoncé de la stratégie émancipatrice pour le futur de l'humanité. Cette nouvelle conscience et son programme d'action sont l'écossocialisme. Ses méthodes sont la radicalité concrète, la planification écologique, la révolution citoyenne ». Devenu candidat de LFI, il évite soigneusement ne serait-ce que l'emploi du terme socialisme.

Les points communs à ces partis : hors de question de s'attaquer à la propriété privée des moyens de production et en défense du capitalisme, ils sont les promoteurs d'un « capitalisme vert ».

Les partis Verts : en défense du capitalisme

Après chaque élection, les partis et organisations dits Verts - EELV aujourd'hui en France - sont comptabilisés dans le camp de la « gauche » par les commentateurs, mais aussi par le PS, le PCF, LFI. Ignorance ou intoxication ? La vérité est que ces partis Verts sont des partis bourgeois réactionnaires.

C'est en Allemagne que s'est constitué en 1980 l'un de ces partis les plus importants parmi eux. Un petit bilan de leur politique ces dernières années est très éclairant. De 1998 à 2005, les Verts allemands, en coalition avec le SPD, ont participé à deux gouvernements successifs constitués durant cette période sous la direction du chancelier Gerhard Schröder (SPD). C'est le gouvernement qui a engagé une offensive générale contre le prolétariat avec les lois Hartz et l'agenda 2010 (voir CPS ns n°13 du 29 septembre 2003). Le ministre des Affaires étrangères était Joschka Fischer, membre des Verts, qui s'est distingué en donnant le feu vert à l'intervention de l'OTAN au Kosovo, en 1999. Prenant ses fonctions en octobre 1998, Fischer avait déclaré : « Il ne s'agit pas de faire une politique étrangère "verte", il s'agit de faire la politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne... ». Début 2002, le gouvernement SPD-Verts a élargi le champ d'intervention de la Bundeswehr avec l'envoi de soldats en Afghanistan, sous couvert de l'ONU. La candidate des

Verts aux prochaines élections législative du 26 septembre, Annalena Baerbock, coprésidente des Verts, a présenté son programme. *Le Monde* du 11 décembre 2020 indique : « Sans aller jusqu'à approuver l'objectif fixé par l'OTAN à ses membres de consacrer 2 % de leur PIB à leurs dépenses militaires (l'Allemagne en est à moins de 1,5 %), la dirigeante écologiste n'en souhaite pas moins renforcer la Bundeswehr, en état de sous-équipement chronique. "Nous devons être honnêtes avec nous-mêmes. Dans certains domaines, il faut investir davantage pour que les fusils tirent et que les dispositifs de vision nocturne fonctionnent." ». Après les élections du Bundestag du 18 septembre 2005 les Verts étaient partant pour gouverner au sein d'une « coalition jamaïcaine » avec la CDU/CSU et la FDP. L'opération a échoué du fait de l'opposition finale du parti libéral. Avant les prochaines élections du 26 septembre 2021, les Verts n'excluent pas une coalition avec le CDU/CSU, selon les résultats. Pour le reste on peut se reporter à une interview de l'ancien patron de Siemens, qui appelle à voter Annalena Baerbock : « Mais à mon avis, c'est Annalena Baerbock qui a le plus grand potentiel pour construire ce que j'appelle une économie de marché sociale et écologique... Les Verts ont déjà montré, par leur participation aux gouvernements régionaux, qu'ils peuvent pousser en avant des préoccupations

écologiques tout en maintenant un capitalisme social de marché, sans glisser vers le socialisme. Seule cette économie de marché sociale et écologique peut assurer l'avenir de notre planète et de notre prospérité ». En Autriche, les écologistes gouvernent avec le chancelier conservateur Sebastian Kurz depuis janvier 2020 dans une coalition avec le Parti populaire autrichien (ÖVP), parti conservateur chrétien qui avait constitué le gouvernement précédent en alliance avec le FPÖ, parti ultra réactionnaire, raciste et xénophobe. En Irlande, depuis juin 2020, les Verts participent à une coalition avec les deux principaux partis bourgeois : le parti de centre droit Fianna Fail et le parti centriste rival Fine Gael. Une des caractéristiques de ce gouvernement bourgeois est son opposition à la réunification de l'Irlande en entretenant des relations étroites avec le parti unioniste d'Irlande du Nord (DUP).

En France, Europe Écologie Les Verts (EELV) n'échappe pas à une qualification de parti bourgeois. *Le Monde* du 15 septembre 2021 rapporte : « Côté écologistes, on revendique d'avoir fait coïncider la primaire et les élections fédérales allemandes. Un "rendez-vous crucial" estime Julien Bayou, pour qui les Grünen sont "un parti frère avec les écologistes belges" ». Il faut rappeler que les Verts doivent grandement leur émergence sur le terrain électoral au Parti socialiste (voir CPS ns n°39 du 22 janvier 2010). Ils doivent leurs élus à tous les niveaux grâce aux alliances passées avec le PS, voire avec le PCF et LFI (jusqu'à présent depuis plus de trente ans, le PS renonce à présenter des candidats aux élections législatives dans nombre de circonscriptions au profit des Verts). Les partis écologistes (les Verts avant 2010, EELV ensuite) ont régulièrement participé gouvernements anti-ouvriers dirigés par le PS (on peut ajouter la participation de Nicolas Hulot aux gouvernements dirigés par Édouard Philippe). Sur le fond, Noël Mamère, député EELV, estime que les programmes de Yannick Jadot et Éric Piolle sont à 95% compatibles. Les cinq candidats qui se présentent à la primaire pour l'élection présidentielle sont imprégnés des mêmes idéologies réactionnaires : le développement durable, la décroissance, le productivisme (voir aussi CPS ns n°39 du 22 janvier 2010). Ce qu'ils partagent tous : ce n'est pas le capitalisme qui est responsable mais l'humanité qu'il faudrait raisonner et inciter à un « mode de vie durable ». Ils sont les promoteurs d'un capitalisme vert —réalisé par un Green New Deal. Clairement, ils sont des défenseurs du capitalisme.

Sur une question fondamentale, interrogé sur *France Inter* le 28 novembre 2019, l'eurodéputé EELV Yannick Jadot a soutenu l'opération militaire française au Sahel (« On ne peut pas laisser s'installer, sur une région grande comme l'Europe, un État Islamique ») tout en déplorant : « Quand on voit l'état de nos hélicoptères, de nos chars, de nos gilets pare-balles... Cela ne permet pas à nos soldats qui interviennent sur des terrains d'action lourds d'être opérationnels et suffisamment protégés ». En février 2020, la direction d'EELV a tenté de rendre plus neutre cette prise de position qui avait créé quelques remous dans le parti en adoptant une position, présentée fallacieusement comme se prononçant pour le retrait des

troupes mais qui propose « de remplacer peu à peu les militaires par des forces de médiation, à l'exemple de ce qui avait été tenté au Kosovo, ou encore au Rwanda, avec les sociétés civiles et en lien avec l'UA ; de travailler à une force militaire internationale sous commandement africain, comme le prévoit la résolution 2085 du Conseil de Sécurité de l'ONU ». En réalité il y a peu de différence avec le tournant amorcé par Macron. Pour sa part, Eric Piolle, dans son livre *De l'espoir, pour une république écologique* (juin 2021) affirme : « L'État français doit aussi conserver et améliorer les moyens de sa défense. L'armée est l'un des piliers de la nation ». Yannick Jadot, Delphine Batho et Jean-Marc Governatori, entrepreneur qui a financé une liste gilets jaunes emmenée par Francis Lalanne aux élections européennes, ont participé, avec Marine Le Pen, à la manifestation des policiers du 19 mai 2021.

Le Monde du 5-6 septembre 2021 rend compte de l'université d'été d'EELV. Quelques citations permettent de compléter le tableau. Delphine Batho, qui milite pour la décroissance : « Elle peut revendiquer d'être citée – avec le pape François ! – comme tenante de l'« écologie intégrale ». Son dernier livre, *Écologie intégrale*. Le manifeste (Éditions du Rocher, 2019), développe une version laïque de ce concept-phare de l'encyclique *Laudato si* (2015), pour "faire de notre appartenance à la nature le nouveau moteur de l'histoire" ». Rappel : le pape François, l'auteur de l'encyclique, est fortement soupçonné de compromission avec le régime du dictateur Videla en Argentine. Et « elle assume de porter : "une espérance en rupture totale avec le libéralisme et le socialisme, qui sont en réalité les deux faces d'une même pièce : celle de l'effondrement de la nature" ». Yannick Jadot, ancien cadre de Greenpeace, déclare : « Mais je dis aussi qu'on ne peut pas changer la société contre les entreprises. Donc, il faut parler à tout le monde. Voilà... ». Dans une interview d'octobre 2020 à *Challenges*, il avait mis les points du les I : « Ma vision est claire : la transition écologique se fera avec les entreprises ou ne se fera pas. On a besoin d'elles – plus que jamais – pour réorganiser notre économie ». De Sandrine Rousseau, dont il faut rappeler qu'elle est vice-présidente de l'université de Lille et participe ainsi sans ciller à la mise en œuvre de l'infâme politique de Macron et Vidal de destruction de l'université publique : « Défense des minorités discriminées, l'intersectionnalité des luttes féministes, antiracistes et décoloniales... "Je porte un projet de renversement de la domination au sens large", explique-t-elle. Des convictions irréversibles sur l'écoféminisme, au risque de perdre les écolos purs, qui peuvent tenter de se résumer ainsi : "Tout notre système économique, social et sociétal est fondé sur le triptyque : nous prenons, nous utilisons et nous jetons. Le corps des femmes, le corps des racisés. Nous ne voulons plus ça et c'est ça la révolution que je vous propose ». Et de plus, à propos de l'accueil des réfugiés afghans en France : « S'il y a de potentiels terroristes, ce n'est pas parce qu'ils restent en Afghanistan qu'ils sont moins dangereux (...) Quelque part, les avoir en France, ça permet aussi de les surveiller. » Elle a dû réagir illico : « C'était une phrase maladroite. ». Du côté d'Éric

Piolle : « Ce jour-là, Éric Piolle a posé sur la table, entre une soupe de cresson et un morceau de mimolette – son déjeuner du jour – Une terre promise (Fayard, 2020), de Barack Obama. Le livre de mémoires de l'ancien président américain est hérissé de mémos colorés pour en marquer les passages intéressants, et il sait bien qu'on va

l'interroger sur la lecture de ce pavé, posé si ostensiblement à ses côtés. "Ce qui m'a passionné, reconnaît d'emblée le maire de Grenoble, c'est le récit de son ascension vers le pouvoir." ».

EELV est un parti bourgeois anti-ouvrier avec des facettes que l'on peut qualifier d'ultraréactionnaires.

L'écossocialisme contre le socialisme

Selon les théoriciens de l'écossocialisme, il y a un double rapport d'exploitation : le rapport d'exploitation capitaliste du travail d'une part, et le rapport d'exploitation capitaliste de la nature d'autre part. La tâche urgente serait d'en finir d'abord avec le second. Il s'agira après de s'occuper de la première contradiction. C'est une idéologie dans laquelle s'engouffrent de nombreux défenseurs de la propriété privée des moyens de production. Parmi les promoteurs de la seconde contradiction, directement ou indirectement, on trouve bien entendu les partis Verts. Mais ils pullulent aussi au sein de la « gauche de la gauche » (le NPA, le PG) et des débris des partis staliniens et d'organisations décomposées se réclamant du trotskisme.

À l'avant-garde de ces théories est le Comité International de la IV^e Internationale qui se réclame frauduleusement du trotskysme. Une résolution de cette internationale, « motion sur la lutte pour le climat en perspective de la COP26 », adoptée en mars 2021, s'intitule : « La question stratégique majeure est plus que jamais l'engagement du mouvement ouvrier dans la lutte pour le climat, et contre la catastrophe écologique en général ». On y lit : « Qu'est-ce que le socialisme ? Pour beaucoup de marxistes, c'est la transformation des rapports de production – par l'appropriation collective des moyens de production – pour permettre le libre développement des forces productives. L'écossocialisme se réclame de Marx, mais rompt de façon explicite avec ce modèle productiviste. » Plus loin : « Que ce soit dans le cadre des COP ou dans d'autres enceintes, les négociations climatiques sont subordonnées aux impératifs de la croissance capitaliste et des rivalités géostratégiques... En ce sens, nous appuyons la déclaration de Greta Thunberg lors de la COP25 à Madrid que la solution ne viendra pas de ces négociations, elle ne peut venir que des luttes des peuples. » Et encore : « La seule possibilité réaliste d'arrêter la catastrophe est de travailler sans relâche à une mobilisation mondiale de masse et de longue haleine. Il faut œuvrer à rassembler tous les mouvements sociaux des exploités et des opprimés pour faire descendre dans les rues des dizaines de millions, des centaines de millions de femmes et d'hommes. » Enfin : « Ce n'est que si la classe dominante voit sa domination menacée que certains courants en son sein envisageront d'abandonner

le tout-au-marché néolibéral pour commencer à prendre les mesures de régulation qui sont indispensables pour juguler en partie la frénésie productiviste » ; et : « la Quatrième Internationale appelle à organiser partout des mobilisations à l'occasion de la COP26, y compris les plus grandes mobilisations possible à Glasgow même, si les conditions de la pandémie le permettent. »

Daniel Tanuro, déjà cité plus haut, membre de la section belge de cette « internationale », confirme cette orientation : « Il faut détruire le capitalisme, bien sûr, et en effet cela demande une révolution. Mais on s'illusionne si on croit qu'il n'y a qu'à désigner l'ennemi capitaliste pour que la lutte de la classe « en soi » arrête la catastrophe écologique. Le problème clé aujourd'hui est en effet la recomposition de la classe « pour soi ». Cette recomposition ne peut venir que des luttes et des convergences des luttes, et ce processus sera parfois douloureux, voire conflictuel. Si on le voit du point de vue de l'écologie, il va de soi qu'il implique nécessairement l'écologisation de la vision du monde ». Lui aussi porte aux nues Greta Thunberg et d'autres ; coup de chapeau à Bernie Sanders et Alexandria Ocasio-Cortez : « Je ne dirais pas que le Green New Deal tel qu'il est défendu par la gauche étasunienne est contradictoire avec une solution écossocialiste. Ce New Green Deal (GND) comporte au contraire deux idées importantes que les écossocialistes partagent pleinement : pour arrêter la catastrophe, il faut un plan, et ce plan doit nous sortir à la fois de la crise sociale et de la crise écologique. Certes leur GND n'implique pas de rupture avec la dynamique capitaliste d'accumulation, et ne met pas en cause les mécanismes néocoloniaux, tels que la compensation carbone. Mais, contrairement à son ersatz européen proposé par la Commission de l'UE, le GND est un plan, et ce plan ambitionne de résoudre à la fois la crise sociale (l'emploi, les revenus, les conditions de travail) et la crise écologique/climatique. Ces deux caractéristiques majeures font du GND un événement politique important et un levier pour élargir le débat sur les moyens d'arrêter la catastrophe. À cet égard, l'impact de la proposition dans le mouvement ouvrier est particulièrement important et doit être favorisé. »

Les théoriciens de l'écossocialisme font obstacle au combat pour le socialisme.

Pour enrayer le cataclysme une seule perspective possible : le socialisme

Dans le livre 1 du *Capital*, Marx écrit : « La production capitaliste ne développe donc la technique et la combinaison du procès de production sociale qu'en sapant en même temps les deux sources d'où jaillit toute richesse : la terre et le travailleur ». Dans le livre 3, il explique que seul le socialisme peut permettre la maîtrise de l'humanité sur les échanges matériels avec la nature :

« la seule liberté possible est la régulation rationnelle, par l'être humain socialisé, par les producteurs associés, de leur métabolisme avec la nature, qu'ils le contrôlent ensemble au lieu d'être dominés par lui comme par une puissance aveugle ».

La destruction de la planète est inhérente au mode de production capitaliste. L'accélération considérable de ce

processus depuis plusieurs décennies est une manifestation de la nature fondamentale de l'impérialisme, stade suprême du capitalisme, dans lequel l'humanité est entrée au début du XX^e siècle : une tendance généralisée à la putréfaction. Tant que perdureront les rapports sociaux de production capitalistes, le processus de destruction de la nature ne connaîtra pas d'interruption. Il n'y a pas d'autre issue que d'exproprier le capital à l'échelle de la planète et d'instaurer la propriété collective des moyens de production. Sous la direction de la classe ouvrière et de l'ensemble du prolétariat, il s'agira d'organiser la production en fonction des besoins de l'humanité, au compte desquels figure bien évidemment la préservation de son environnement, et non du profit, et dont les modalités seront éclairés par l'analyse scientifique des rapports entre l'homme et la nature. Cette tâche ne peut être réalisée que si le prolétariat constitue dans tous les pays des gouvernements ouvriers, seuls à même d'organiser une réelle collaboration entre les peuples par la marche à la république universelle des soviets. Plus le temps passe, plus l'échéance est reportée, plus la tâche du prolétariat sera difficile. Du mode de production capitaliste, le prolétariat héritera d'un stade de développement des forces productives de l'humanité rendant possible la socialisation des moyens de production et l'organisation de la production selon un plan conforme aux besoins de l'humanité. Mais il héritera aussi de l'une de ses tares : une nature saccagée et déjà, sous certains aspects, d'une manière irréversible.

L'une des conclusions de *CPS ns n°39* est : *« Indiscutablement, le mode de production capitaliste a aussi développé les techniques qui permettent à l'homme de réparer la nature ou tout au moins de maîtriser les conditions dans lesquelles il l'exploite. Mais tant que perdurera le mode de production capitaliste, ces techniques ne seront mises en œuvre que dans la mesure où elles permettront la réalisation du profit et l'accumulation du capital. Ce qui est une certitude, c'est que dans le contexte de la propriété privée des moyens de production, le développement de ces technologies ne peut se faire comme l'indique Engels qu'en prenant en considération « le résultat le plus proche », c'est-à-dire la réalisation du profit au mépris des risques potentiels pour l'humanité. C'est seulement libérés de la domination du capital, leur activité étant uniquement orientée par la satisfaction des besoins réels de l'humanité, que les chercheurs, les ingénieurs et les scientifiques pourront traiter en toute indépendance de ces questions. »*

Le combat pour le socialisme est une nécessité absolue. Pour le mener, la classe ouvrière et le prolétariat n'ont qu'une possibilité : construire des partis ouvriers révolutionnaires dans chaque pays, construire l'Internationale ouvrière révolutionnaire. Et à la jeunesse, il revient, en collaboration avec la classe ouvrière, d'avancer vers l'Internationale révolutionnaire de la jeunesse.

Le 15 septembre 2021

Disponibles sur le site *Combattre pour le socialisme* de notre Groupe, dans la rubrique « écologie », les articles antérieurs suivants :

- *CPS ns n°39* du 22/01/2010 « Face à l'imposture écologique : Contre la destruction de la planète par le capitalisme, une seule issue, le combat pour le socialisme »
- *CPS ns n°41* du 11/05/2011 « Catastrophe de Fukushima : sortir du nucléaire ou sortir du capitalisme ? Vers un cataclysme d'une portée planétaire »
- *CPS ns n°54* du 31/05/2014 « Notes de lecture : Marx écologiste »



On nous communique

Direction d'école : intervention du représentant du courant Front unique au Conseil national de la FSU le 14 septembre 2021

Le gouvernement Macron est sur le point de réaliser ce dont la bourgeoisie française rêve depuis des décennies : transformer les directeurs d'écoles en chefs d'établissements, chargés de mettre en œuvre la politique du gouvernement.

La pointe avancée en est bien sûr la proposition de loi Rilhac, qui doit repasser à l'Assemblée, fin septembre, et dont nous comprenons la portée destructrice contre le statut des professeurs des écoles et contre les conditions de travail des personnels, soumis à l'arbitraire de petits chefs.

Mais Macron doit se sentir les mains libres puisqu'il a annoncé son plan pour l'école, le 2 septembre à Marseille, plan qui anticipe la loi Rilhac par la mise en place d'une pseudo-« expérimentation », dans 50 écoles de la ville, avec le recrutement des instits par les directeurs.

Pourquoi se sent-il les mains libres ?

Il faut le dire clairement : sur la question des directeurs d'écoles, l'ensemble des directions syndicales ne s'est pas dressé, vent debout, contre les attaques du gouvernement. Bien au contraire, sur cette question, comme sur les autres, les discussions n'ont jamais cessé.

C'est pourquoi, début juillet, s'appuyant sur les « conclusions » du Grenelle, Blanquer avait imposé, dès cette rentrée, l'application anticipée de cette loi pour certains directeurs. Il faut noter que cette annonce de Blanquer a été faite au cours d'un des nombreux « groupes de travail » de l'agenda « social » du ministère dont l'objet est d'associer les représentants syndicaux aux attaques gouvernementales.

Pourtant, le 5 juillet, la direction du SNUipp concluait un article par ceci : « *Pour le SNUipp-FSU la ligne rouge est franchie ! Il engagera à la rentrée une mobilisation avec les personnels pour faire échec à ce projet et faire valoir les réelles revendications des personnels pour la direction d'école : une augmentation des décharges et la mise en place d'une aide administrative dans les écoles.* »

Si la ligne est franchie (sic), alors il ne suffira pas d'aboyer ou de gonfler les pectoraux.

Pour briser cette offensive majeure contre les instits, la FSU et le SNUipp doivent :

- **refuser clairement toute autorité hiérarchique pour les directeurs d'école et se retirer, sans délai, des groupes de travail sur la direction d'école ;**
- **exiger le retrait pur et simple de l'expérimentation de Marseille, de la loi Rilhac et des décisions de Blanquer concernant les directeurs ;**
- **réaliser le front uni des syndicats concernés pour imposer ces retraits.**

Motion présentée par le courant Front unique au Conseil national de la FSU le 14 septembre 2021

Le CDFN de la FSU rejette le plan Macron pour l'école annoncé à Marseille le 2 septembre, car il vise à dynamiter le statut des professeurs des écoles et soumettre les personnels à des directeurs d'école transformés en chefs d'établissements, chargés de mettre en œuvre la politique du gouvernement.

Pour cette raison, le CDFN exige le retrait de l'« expérimentation » ; programmée dans 50 écoles de Marseille, et de la proposition de loi Rilhac.

Il appelle les instances syndicales concernées à refuser de participer aux réunions de concertation visant à la mise en place de l'« expérimentation » et plus largement aux groupes de travail sur la direction d'école.

Il appelle toutes les organisations syndicales concernées à réaliser le front uni qui permettra d'imposer ces retraits.

9 pour, 63 contre, 3 abstentions, 37 NPPV

***Direction d'école : motion du Conseil syndical du Snuipp34
(adoptée à l'unanimité le 16 septembre 2021)***

Considérant que la proposition de loi Rilhac, l'« expérimentation » de Marseille et les mesures de Blanquer annoncées début juillet ont le même but :

- dynamiser le statut des enseignants des écoles en les soumettant à l'autorité de directeurs d'école transformés en supérieurs hiérarchiques avec mission de recrutement ;
- et mettre en concurrence enseignants et écoles,

Le conseil syndical du Snuipp34, réuni le 16 septembre 2021 à Montpellier, se prononce pour le retrait pur et simple de l'« expérience » de Marseille et de la proposition de loi Rilhac et demande que cette position soit mise au centre de la communication de notre syndicat.

Le Cs du Snuipp34 demande au Conseil national de décider que le Snuipp refusera de participer aux concertations et aux groupes de travail sur la direction d'école chargés de mettre en œuvre ces projets.

***Contribution du représentant du courant Front unique
pour le Conseil syndical du Snuipp63 du 14 septembre 2021***

Pour ceux qui en doutaient encore, il est évident que le gouvernement Macron-Castex-Blanquer est en guerre contre l'école publique jusqu'à sa disparition.

Le but : lui substituer une école fonctionnant sur un mode privé, managérial.

Les raisons : en finir avec les statuts des enseignants déjà bien fragilisés par les réformes passées.

Comment :

Dans l'enseignement primaire, le gouvernement veut donner un pouvoir hiérarchique aux directrices et directeurs d'école.

Après sa tentative infructueuse de sa loi dite « pour l'école de la confiance », Jean-Michel Blanquer a su trouver les moyens pour remettre ce projet sur le devant de la scène :

- Rilhac et sa proposition de loi sur la direction d'école qui doit passer en deuxième lecture à l'assemblée nationale le 29 septembre,
- grâce à la concertation du « Grenelle » qui n'a pour but que d'associer les organisations syndicales aux décisions déjà arrêtées par le gouvernement.

Macron, lors du discours prononcé le 2 septembre, annonce la mise en place d'une expérimentation au sein de 50 écoles de Marseille (et pas seulement), expérimentation qui consiste notamment à permettre au directeur ou à la directrice de l'école le recrutement de son équipe pédagogique, d'adapter les rythmes scolaires en fonction des situations locales..., « d'avoir une équipe qui n'est pas simplement faite d'enseignants mais de pouvoir d'abord choisir les enseignants qui y sont, être sûr qu'ils sont pleinement motivés, qu'ils adhèrent au projet, ce qui est je crois normal parce que c'est dur, et de pouvoir aussi y associer des acteurs extra scolaires qui partagent l'objectif. »

Il poursuit : « il faut qu'on puisse avoir des enseignants qui seront référents, qui vont les accompagner et penser cette période qui va du CM1 à la 5ème. »

Un peu plus loin : « Mais je veux qu'on puisse le commencer très vite ici et donc que ces 50 écoles on puisse les définir avec les élus, les familles, les parents d'élèves, les associations et évidemment nos enseignants (ou plutôt leurs représentants syndicaux), qu'on les définisse là dans les tout prochains mois et qu'on puisse lancer ce projet dans les premières écoles, où on pourra donc adapter, repenser les projets d'apprentissage, les rythmes scolaires, les récréations, la durée des cours, les façons d'enseigner, et qu'on puisse commencer dès la rentrée 2022-2023. »

Blanquer précise, quelques jours plus tard à l'assemblée nationale, sur la question de la direction d'école :

« Il y a l'expérimentation marseillaise, avec les organisations syndicales on va affiner ce que ça va signifier. »

Et sur la loi Rilhac : « ce sera le moment de parler de direction d'école. Le débat est encore ouvert. C'est un résultat prometteur qui arrive... »

Enfin, selon un article du *Café pédagogique* du vendredi 10 septembre : « Le projet d'E Macron devrait se retrouver dans la proposition de loi Rilhac qui arrive devant l'Assemblée le 29 septembre. "Elle devrait définir le contour de ce que pourrait être l'autorité fonctionnelle", nous dit Jean-Marc Marx. "Elle définira le cadre général et les délégations de compétences données au directeur". Une seule certitude pour le Snuipp Fsu : "le ministre veut aller très vite". »

La destruction des statuts enseignants arrive à son étape finale !

La responsabilité de notre organisation syndicale est simple :

- Rejeter le Plan Macron pour l'école annoncé à Marseille sous forme d'expérimentation, en exiger le retrait, refuser de participer aux réunions de concertation visant la mise en place de ce projet et plus largement refuser de participer aux groupes de travail sur la direction d'école ;
- Exiger le retrait pur et simple de la loi Rilhac ;
- Réaliser le front uni des syndicats concernés pour imposer ces retraits.

***Motion présentée par le représentant du courant Front unique
au Conseil syndical du Puy-de-Dôme (63) le 14 septembre 2021***

A Marseille le 2 septembre, Macron a lancé une expérimentation dans 50 écoles de la ville qui accordera aux directeurs et directrices le pouvoir de recruter les enseignants.

Bref d'en faire des chefs d'établissement comme dans les écoles privées.

Le conseil syndical du SNUipp-FSU 63 réuni le 14 septembre 2021

- rejette le Plan Macron pour l'école annoncé à Marseille et en exige le retrait immédiat,
- appelle à refuser de participer aux réunions de concertation visant la mise en place de ce projet et plus largement aux groupes de travail sur la direction d'école ;
- exige à nouveau le retrait pur et simple du projet de loi Rilhac ;
- appelle le Conseil national du SNUipp-FSU à reprendre cette position à son compte et à tout mettre en œuvre afin de réaliser le front uni des organisations syndicales concernées pour imposer ces retraits.

3 pour, 4 abstentions, 3 contre

Motion de la Commission départementale de la section CGT Finances Publiques de Charente-Maritime réunie le 24 septembre 2021

Nous avons pris connaissance de l'ouverture par le gouvernement d'une conférence dite sur « les perspectives salariales de la Fonction publique » dans laquelle il veut associer les directions syndicales de la Fonction publique à un chantier consistant à mettre à bas nos garanties statutaires en matière de rémunération – point d'indice, déroulements automatiques de carrière et grille unique fonction publique – pour leur substituer un système où « le travail paye davantage dans la Fonction publique, où la progression soit plus rapide », en clair un système dit au mérite, pour faire baisser la masse salariale fonction publique.

Il s'agit d'une attaque gravissime. Après la loi dite de transformation de la Fonction publique qui a notamment vidé les CAP de leur substance et banalisé la possibilité du recrutement contractuel en lieu et place de l'emploi statutaire, cela constitue une deuxième étape dans le démantèlement de nos garanties statutaires.

Aujourd'hui le gouvernement veut détruire la grille unique de la Fonction publique au profit d'un système d'avancement et de rémunérations totalement individualisé.

Notre revendication c'est la défense du statut, la défense de la grille unique et du point d'indice qui en est la référence. Notre revendication c'est le dégel de la valeur du point, le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat en points d'indice pour tous. Notre revendication c'est la défense du droit des agents à un déroulement automatique de carrière assurant une progression de leur rémunération tout au long de leur carrière.

Nous estimons qu'il n'est pas possible de défendre cette plate-forme revendicative tout en participant au nouveau chantier de démolition des garanties statutaires qu'est la conférence dite sur les perspectives salariales.

C'est pourquoi nous nous adressons à la direction de l'UFSE CGT pour lui demander de quitter sans délai cette conférence et de s'adresser publiquement aux autres fédérations de fonctionnaires pour qu'elles quittent également cette conférence et réalisent l'unité pour exiger le retrait du projet gouvernemental, le dégel du point d'indice et l'ouverture immédiate de négociations sur le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies par les fonctionnaires par la revalorisation du point d'indice.

Nous estimons qu'au niveau de la DGFIP la décision de DG d'ouvrir un cycle de négociations sur un protocole d'accord relatif à la « reconnaissance de l'engagement des agents » constitue ni plus ni moins que la déclinaison DGFIP de la politique gouvernementale consistant à tenter d'associer les directions syndicales à la destruction de la grille unique et à l'individualisation totale des rémunérations.

Nous demandons donc à la direction nationale de la CGT Finances Publiques de sortir de ces négociations dans lesquelles elle s'est engagée avec une précipitation que rien ne justifiait, de s'adresser aux autres syndicats pour qu'ils fassent de même. Notre syndicat doit agir avec l'UFSE CGT pour qu'un large front unique des syndicats se forme pour le retrait du projet gouvernemental, la défense inconditionnelle de la grille unique et le dégel du point d'indice, pour l'ouverture immédiate de négociations sur le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat par une revalorisation du point d'indice.

(adoptée à l'unanimité des 15 présents)

Intervention du représentant du courant Front unique au Bureau national (BDFN) de la FSU le 27 septembre 2021

La journée du 23 septembre a marqué un sommet dans le discrédit de la notion de grève, comme arme de mobilisation pour obtenir satisfaction ou pour imposer le retrait d'un projet gouvernemental. Les différents appels n'offraient aucune perspective.

Et pourtant, les personnels étaient appelés à offrir une journée de salaire au gouvernement, au moment où leur pouvoir d'achat s'effondre d'autant plus que l'inflation connaît un spectaculaire rebondissement.

Comme on pouvait s'y attendre, les personnels ont massivement boycotté cette journée à tel point que notre secrétaire général l'a qualifiée de « grève de militants ». Et semble-t-il, personne, ici, n'ose arguer de la faible participation à cette journée, pour stigmatiser le manque supposé de combativité des personnels.

Mais comment ne pas rapprocher cette journée du 23 septembre de ce qui s'était passé l'avant-veille. Le 21 septembre, la ministre De Montchalin, ouvrait la « conférence sur les perspectives salariales dans la fonction publique » et elle pouvait se réjouir de la participation des 9 organisations syndicales de fonctionnaires.

Que valent les proclamations sur la revendication de déblocage du point d'indice quand on accepte de poser avec la ministre qui est responsable de ce blocage.

Et quand on accepte de participer à une conférence dont l'objectif est de liquider la grille de rémunération des fonctionnaires basée sur le point d'indice.

Chacun sait que le gouvernement veut parachever la destruction du statut des fonctionnaires déjà bien avancée avec la loi du 6 août 2019. Alors revendiquer l'augmentation du point d'indice et la défense inconditionnelle de la grille de rémunération des fonctionnaires impose à la direction de notre fédération de quitter immédiatement la « conférence » et d'appeler les autres représentants des organisations de fonctionnaires à en faire autant.

Nous sommes à l'avant-veille de l'examen de la proposition de loi Rilhac à l'Assemblée nationale. Et compte tenu de l'absence totale de mobilisation à l'appel des directions des syndicats concernés, à commencer par le principal d'entre eux, le Snuipp, il est assez probable que cette proposition de loi soit adoptée dans l'essentiel de sa version aggravée par le Sénat au mois de mars.

Il faut souligner que la direction nationale de mon syndicat, le Snuipp, a persisté dans sa volonté délibérée de refuser d'engager la profession dans le combat contre le gouvernement.

Au mois de mars, elle s'était contentée de s'adresser aux sénateurs. Et là elle persiste en demandant aux enseignants d'envoyer un message aux députés pour leur demander je cite « de ne pas voter la proposition de loi en l'état ».

Au Cdfn de mars, notre courant avait soumis au vote une motion qui demandait que le Cdfn « condamne cette loi et en exige le retrait pur et

simple. » et que notre fédération ouvre « la perspective d'une manifestation nationale à l'Assemblée nationale quand sera connue la date de l'examen de la loi Rilhac en 2ème lecture. » (avec comme résultat : 7 pour / 89 contre / 8 abstentions et 31 refus de vote).

Cette loi Rilhac avant même son adoption est déjà aggravée par les déclarations marseillaises de Macron voulant imposer que les directeurs de 50 écoles recrutent leurs enseignants.

Il faut apprécier que les équipes enseignantes de 40 écoles de Marseille ont appelé au boycott de cette expérimentation car les instits ont bien compris la portée de l'expérimentation-Macron, destinée à être généralisée.

Que notre fédération et son syndicat concerné, le Snuipp, se mettent au diapason de ces courageux enseignants des écoles marseillaises en déclarant le boycott de tous les groupes de travail sur la direction dans lesquels va être déclinée la mise en œuvre d'un coup historique contre les enseignants des écoles.

Et qu'ils se prononcent clairement pour le retrait pur et simple et immédiat de la loi Rilhac et de l'expérimentation de Marseille.



BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 30 €EUROS)

NOM :PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :LOCALITÉ :

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. – 1 bis, rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL



La ministre Vidal avait annoncé le retour en 100% présentiel à la rentrée dans les universités. La réalité est tout autre !

À l'UPV, c'est la mise à distance des cours en amphithéâtre, sur décision de la présidence de l'Université. Celle-ci fait porter la responsabilité de la gestion du maintien des cours en présentiel au cas par cas, enseignant par enseignant ! Avec comme possibilité : 100% présentiel, 50% distanciel, 100% distanciel. Le choix et la responsabilité des modalités d'enseignements et de contrôle se font donc à la carte.

Avec le manque de capacité d'accueil dans les amphis et la responsabilité légale des enseignants mise en jeu, le distanciel s'est imposé comme solution majoritaire. Dès à présent, ce sont déjà des milliers d'étudiants de l'Université qui sont éjectés des bancs de la fac !

Assez des conditions d'études désastreuses sanctionnées par des examens arbitraires !

Les étudiants en licence vont ainsi connaître une mise à l'écart dès leur entrée à l'Université. C'est le cas pour les L1 de psychologie dont les cours d'amphis sont déjà totalement passé en distanciel !

Pour l'UFR 5 de l'Université, dont le bâtiment sera en travaux au mois d'octobre, c'est l'ensemble du département qui passera en distanciel, car aucune salle n'est prévue pour remplacer la fermeture des étages. Le distanciel est utilisé non pour des raisons sanitaires mais pour des raisons austéritaires !

Université Paul Valéry – le 18/09/2021

Assez du distanciel imposé !

Retour des amphis en présentiel exclusivement !

En aucun cas les cours en distanciel ne sont des garanties d'égalité face aux examens. C'est un mode de gestion de la pénurie qui s'ajoute aux mesures d'austérité et de déqualification et qui conduit un nombre toujours plus grand d'étudiants à abandonner leurs études. La preuve est aujourd'hui faite que les cours en distanciel ne sont pas une solution pour faire face à la situation sanitaire ! Pour la situation sanitaire, les seules réponses efficaces, c'est la généralisation des tests, des distributions de masques et l'ouverture permanente de centres de vaccination sur les campus.

Nous subissons une attaque violente de nos formations et de nos conditions d'étude.

C'est pourquoi :

Il est hors de question d'accepter cela !

Tous les cours doivent avoir lieu en présentiel !

L'UNEF Montpellier s'adresse aux autres syndicats étudiants de l'UPV, pour que se réalise l'unité UNEF-SCUM-Solidaires étudiant-e-s pour obtenir la satisfaction de cette revendication. Et pour cela, ensemble, nous pouvons préparer une manifestation à la présidence pour l'exiger !

Nous nous adressons également aux enseignants et leur syndicat afin de mener ce combat dans l'unité étudiants-enseignants !

Nous proposons aux étudiants de prendre collectivement en charge ce combat en faisant prendre position en ce sens à leur promotion.

Une telle position (à modifier ou compléter) pourrait être :

« Nous, étudiants de l'Université Paul Valéry de -promotion, filière, ufr-, avons pris connaissance du non-maintien des cours d'amphis en présentiel. Nous refusons les cours en distanciel et exigeons de la présidence :

- Le retour de tous les cours d'amphis en présentiel !

- La mise à disposition de salles pour assurer les enseignements en présentiel à tout l'UFR 5.

Nous demandons à l'UNEF, au SCUM et à Solidaires étudiant-e-s d'organiser une manifestation à la présidence sur nos revendications.

Nous nous adressons à l'ensemble des promotions étudiantes et à leurs enseignants afin qu'ils reprennent unitairement ces revendications. Et pour mener ce combat, nous désignons nos délégués. »

L'UNEF Montpellier rappelle qu'au prétexte de l'état d'urgence sanitaire, le gouvernement s'est octroyé la possibilité de mettre nos enseignements en distanciel (ordonnance 2020-1694 de dérogation au code de l'éducation). C'est cela qui permet que les examens soient organisés de manière totalement arbitraire après des semestres passés en distanciel. Le distanciel ne permet en aucun cas d'assurer l'égalité nationale des étudiants face aux examens. C'est pourquoi nous avons pris position pour que nationalement notre syndicat combatte pour l'abrogation de cette ordonnance qui permet notamment la situation à l'UPV. Avec cette disposition, le gouvernement veut liquider les diplômes nationaux et aller vers des diplômes locaux.

Contact : collectifage.unef.mtp@gmail.com



**Après la grève générale du 18 mai en Palestine :
il faut œuvrer à briser l'étau qui menace de broyer le peuple palestinien**

- **Balayer les stigmates politiques du processus de Washington/Oslo : réaffirmer la lutte historique pour la libération de toute la Palestine**
- **Exiger des dirigeants du mouvement ouvrier qu'ils se placent inconditionnellement du côté du peuple palestinien, peuple opprimé, contre l'État colonial et raciste d'Israël et contre ses parrains impérialistes**
- **Combattre pour que les organisations issues du mouvement ouvrier prennent en charge le boycott d'Israël et toutes les actions de soutien véritable au peuple palestinien**

Le 18 mai 2021 a eu lieu, dans toute la Palestine, une journée de grève générale¹ massivement suivie qui s'est répercutée jusque dans les camps de réfugiés des pays voisins. Il s'agit d'un développement politique considérable, sans précédent depuis l'Intifada de 1987, inattendu après près de trois décennies de dislocation des masses palestiniennes sous l'égide du « processus » de Washington/Oslo.

Il y a quatre ans, l'impérialisme américain sous la houlette de l'administration Trump avait décidé, de concert avec le gouvernement Netanyahu, de tirer un trait pur et simple sur la Palestine, sur le peuple palestinien, et subséquemment, sur le « processus de paix » de Washington/Oslo qui, estimaient-ils, avait parfaitement abouti à ce à quoi il devait aboutir : le désarmement politique du peuple palestinien et sa dislocation.

Trump affranchissait totalement l'État d'Israël du cadre déjà ultra-réactionnaire de l'ONU : il déplaçait l'ambassade américaine de Tel Aviv – capitale officielle de l'État sioniste selon le « droit international » impérialiste – vers Jérusalem : ce qui signifiait un feu vert à l'annexion pure et simple de cette ville. L'État d'Israël votait dans la foulée, en 2018, une loi réaffirmant son caractère d'État exclusivement juif, dont Jérusalem devait constituer la capitale.

Dans le même temps, la colonisation battait son plein dans ce qui restait de la Cisjordanie, et l'objectif du « transfert »-expulsion des Palestiniens vivant encore dans le territoire contrôlé par Israël était réaffirmé, appuyé par une succession de provocations et d'agressions conduites par des colons sous protection militaire ou policière.

Le troisième membre de l'alliance conclue sous l'égide de Trump, soudée en premier lieu dans la perspective de faire

front contre l'Iran, était l'Arabie saoudite : quoique Riyad n'ait pas encore franchi le pas consistant à reconnaître officiellement Israël, c'est par le biais de cette alliance que son poisson-pilote, les Émirats Arabes Unis, flanqué de Bahreïn, a reconnu officiellement Israël en 2020 – ouvrant la voie à des accords similaires conclus avec le Maroc et le Soudan.

Les mâchoires de l'étau destiné à broyer le peuple palestinien et à le rayer de l'Histoire se sont donc renforcées et resserrées comme jamais ; l'objectif du « Grand Israël » fondé sur la conquête totale de la Palestine a été réaffirmé sans fard.

L'analyse de Trump et Netanyahu, sinistrement plausible, était que le peuple palestinien était incapable de retrouver la voie du combat uni pour ses revendications et pour ses droits : cette analyse vient pourtant d'être invalidée par la grève générale du 18 mai.

C'est parce que cet événement a eu lieu – et parce que la Palestine est un point de repère pour des millions de travailleurs et jeunes, du Moyen-Orient jusqu'aux métropoles impérialistes – qu'une vague de mobilisations internationales de solidarité a pu se déployer dans de nombreux pays.

L'alternative est claire, plus claire qu'elle l'a jamais été depuis trente ans de propagande effrénée menée par les faux amis de la Palestine sur le terrain de la « paix juste et durable » dans le cadre du « droit international » : le peuple palestinien se bat avec les moyens dont il dispose contre un État colonial et raciste qui œuvre à l'éradiquer. Ceux qui ne se placent pas inconditionnellement du côté du peuple opprimé se situent en fait, franchement ou hypocritement, de l'autre côté.

La grève générale du 18 mai

L'aspiration profonde à la grève générale a été imposée par la volonté des masses palestiniennes, malgré tous les obstacles constitués par les organisations palestiniennes faillies.

Un « Rapport sur la grève générale en Palestine » publié par le site britannique *Jewish voice for Labour* et traduite en français sur le blog de *Mediapart* en témoigne : « Avec la grève qui a eu lieu le 18 mai, il est important de comprendre qu'il s'agissait d'une grève politique qui a eu

des implications économiques. (...) Le Comité supérieur de suivi des citoyens arabes (une petite organisation qui prétend représenter les « Palestiniens de 1948 », ndlr) en Israël a finalement appelé à la grève, mais avant cela, la demande de grève était très populaire. Ce sont des gens dans la rue qui disaient que la prochaine étape devait être une grève générale. » Aucune organisation palestinienne n'avait la capacité d'organiser ou d'appeler à une grève

générale dans toute la Palestine : au contraire, toutes ont a posteriori opté pour se plier à l'exigence des masses.

Ainsi : les représentants des partis « arabes israéliens » qui peu de temps auparavant s'affairaient à négocier une place dans un futur gouvernement de l'État sioniste (qui auprès de Netanyahu, qui auprès de Bennett) ; les syndicats palestiniens dont l'implantation ne dépasse pas la Cisjordanie et Gaza ; les différents partis et organisations palestiniens, et jusqu'à l'« Autorité palestinienne » qui quelques semaines plus tôt se distinguait par la répression sanglante des manifestants, ont jugé préférable de céder à cette lame de fond... plutôt que de s'y opposer, au risque d'être balayés.

Si les partis et organisations palestiniens traditionnels ont été étrangers à cette impulsion, la grève générale n'est pas sortie de nulle part : elle s'est appuyée sur des éléments d'organisation, en particulier la lutte pour l'autodéfense des Palestiniens de 1948 confrontés partout aux exactions de l'État sioniste et des milices de colons, comme en témoigne le « Rapport sur la grève générale » déjà cité :

« Ainsi, à Haïfa, par exemple, nous avons un comité de défense de quartier, un comité de soutien juridique, un comité de soins médicaux et un comité de soins de santé mentale. Il y avait différentes formes de comités locaux, indépendants et collectifs qui travaillaient dans le cadre de ce soulèvement et Haïfa n'était pas le seul cas. (...) Par exemple, Lydd était l'un des épicentres de la lutte. À un moment donné, la police israélienne n'a pas pu s'occuper de Lydd et n'a pas pu le contrôler. L'État israélien a annoncé l'état d'urgence dans cette ville et un couvre-feu militaire a été imposé. Il y avait des militaires qui se

promenaient dans la ville et essayaient de prendre le contrôle. Les gens avaient peur d'aller acheter des produits, les gens n'allaient pas travailler, etc. Ce qui s'est passé, ce sont des camions remplis de nourriture, de légumes, de viande, de produits laitiers, de couches pour enfants, tout ce dont vous aviez besoin pour survivre sous le couvre-feu militaire a été envoyé à Lydd par des personnes qui s'organisaient simplement pour y faire envoyer des choses. »

Le 18 mai, en parallèle aux rassemblements massifs à Ramallah ou Bethleem, se sont multipliées les manifestations consacrées au « droit au retour » des réfugiés (plus de 3 millions de réfugiés « intérieurs » vivent en Cisjordanie et à Gaza) ou à la commémoration de la Nakba, particulièrement destinées aux enfants et adolescents. La Nakba, c'est-à-dire la « catastrophe » découlant de la proclamation de l'État d'Israël en 1948, sous l'égide de l'ONU ; la Nakba, c'est-à-dire encore l'« application du droit international » que les faux amis du peuple palestinien ne cessent de réclamer, en piaillant, depuis près de 30 ans.

Un manifeste « de la liberté et de l'espoir », qui n'est signé d'aucune organisation, rencontre un grand succès sur les réseaux sociaux dans les jours qui précèdent et qui suivent le 18 juin. Il stipule notamment : *« En ces jours, nous écrivons un nouveau chapitre. Le chapitre du soulèvement unitaire qui n'aspire qu'à un seul et unique objectif : celui de réunir à nouveau l'ensemble de la société palestinienne, dans tous les aspects de sa vie. Réunir également la volonté politique et les moyens de lutte face au sionisme, dans toute la Palestine. »*

Une mobilisation ancrée dans les références historiques de la lutte des masses palestiniennes

Comme la militante qui s'exprime dans le « Rapport sur la grève générale en Palestine » le souligne, la grève générale du 18 mai était un développement politique et non économique. Si l'aspiration à la grève générale s'est imposée avec une telle force, en l'absence même de toute organisation capable de l'appeler et de l'organiser, c'est qu'elle renvoie aux plus grandes démonstrations historiques d'unité du peuple palestinien face à la colonisation et au sionisme :

- grande grève générale de 1936 dirigée contre les autorités anglaises « mandataires » et contre la colonisation sioniste, qui s'étendit pendant des mois grâce à la solide organisation des masses palestiniennes prenant en charge le ravitaillement, les soins, l'autodéfense... point de départ de trois années de révolte sauvagement réprimée ;
- grève générale du 30 mars 1976 dite « Journée de la Terre », initiée par les Palestiniens de Galilée, contre la confiscation massive de terres palestiniennes par l'État sioniste, rejointe en solidarité par les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza et commémorée chaque année par les masses palestiniennes ;
- c'est aussi par la grève générale que l'Intifada a pris son impulsion en décembre 1987, en-dehors de tout contrôle des dirigeants de l'OLP pris de court par les événements.

C'est dans un second temps que l'appareil du Fatah et de l'OLP, prenant la tête d'une « Direction Nationale Unifiée de l'Intifada », plaça les masses palestiniennes sous la tutelle de l'OLP, proclamée « seul représentant légitime ». C'est contre l'Intifada et contre l'unité des masses palestiniennes qu'ont été signés, en septembre 1993, les accords de Washington, accords Israël-OLP qui ont cadré le « processus d'Oslo » et la mise en place d'une « Autorité palestinienne » sur les seuls territoires de Cisjordanie et Gaza.

Dans un contexte marqué par le rétablissement du capitalisme en Russie et le coup de massue porté aux masses de tout le Moyen-Orient par l'offensive impérialiste de 1991 contre l'Irak, la direction de l'OLP reconnaissait Israël et abdiquait de fait toute perspective de libération de la Palestine en contrepartie d'un droit d'administration et de police dans les « territoires occupés ». La perspective d'un « État palestinien » même limité aux frontières de 1967, morcelé et inviable, n'était pas même mentionnée dans le texte de ces accords.

La grève générale du 18 mai montre que les masses palestiniennes aspirent à briser ce carcan et à reprendre la lutte pour la seule perspective dont ils aient jamais disposé : le combat pour la libération de toute la Palestine.

Manifestations contre « l'Autorité palestinienne » de Cisjordanie

Le 24 juin, un opposant à l'« Autorité palestinienne », Nizar Banat, était littéralement assassiné au domicile de son oncle par une vingtaine d'agents des « services de sécurité » palestiniens. Un communiqué de l'association CAPJPO-Europalestine indique: *« La journaliste israélienne Amira Hass, de Haaretz, précise que Nizar Banat habitait, au moment du raid qui lui a coûté la vie, un des quartiers de la ville d'Hébron sous occupation directe et permanente de l'armée israélienne (la zone dite « H2 » de la ville palestinienne). Ce qui veut dire que les policiers d'Abbas n'ont pu envahir sa maison, et le passer à tabac avant d'emmener son corps inanimé, qu'après avoir reçu le feu vert de l'armée israélienne. »*

Dans les jours qui succèdent à ce meurtre, les manifestations et les affrontements avec les forces de l'« Autorité palestinienne » se succèdent, avec des milliers de participants. Les manifestants réclament le départ de Mahmoud Abbas, la tenue rapide d'élections et la fin de la coopération sécuritaire entre l'« Autorité palestinienne » et Israël.

Sans précédent, la crise est significative. Lundi 27 juin, le « ministre du Travail » de Ramallah, représentant de l'ex-PC palestinien (le Parti du peuple palestinien) démissionne du « gouvernement » sur décision des instances dirigeantes de son parti. Le FPLP (Front populaire de libération de la Palestine) et le Hamas saisissent l'occasion de fustiger l'« Autorité » de Cisjordanie. De l'autre côté, les dirigeants officiels de ce qui s'appelle encore le « Fatah » appellent à des contre-manifestations: il s'agit en réalité – personne n'est dupe en Palestine - de membres des « services de sécurité » en civil, qui œuvrent à la répression violente des manifestants.

Le meurtre de Nizar Banat n'est pas une opération isolée : régulièrement, des figures d'opposition ou simplement critiques à l'encontre du régime d'Abbas sont arrêtées, interrogées, malmenées ou incarcérées. Il faut rappeler que dès 2002, la direction du FPLP et son secrétaire général Ahmed Saadat avaient été emprisonnés dans la prison « palestinienne » de Jericho, sur exigence directe de l'État sioniste et sous la garde d'officiers américains et britanniques... avant qu'en 2006, en accord avec Washington et Londres, l'armée sioniste n'assiège ladite

prison pour s'emparer directement des prisonniers politiques.

Du reste, les langues se délient à mesure que l'histoire de l'« Autorité palestinienne » semble toucher à sa fin. Dans un article publié par Middle East Eye, Joseph Massad, professeur à l'université de Columbia, écrit sans ambages : *« L'horrible meurtre du dissident palestinien Nizar Banat la semaine dernière aux mains des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne (AP) n'est que la dernière manifestation de la raison même pour laquelle l'AP a été établie par les accords d'Oslo de septembre 1993, instance de collaboration avec le régime d'apartheid israélien sous le parrainage des États-Unis.*

Les accords d'Oslo ont été suivis par les accords du Caire en mai 1994, lesquels stipulent au paragraphe « Sécurité palestinienne » que « la police palestinienne opérera sous les auspices de l'Autorité palestinienne et sera responsable de la sécurité intérieure et de l'ordre public. Elle comprendra 9 000 policiers, dont 7 000 pourraient venir de l'étranger. Les Palestiniens agiront pour empêcher les actes de terrorisme contre les Israéliens dans les zones sous leur contrôle ».

Voilà le certificat de naissance de la force mercenaire de l'AP, que les Israéliens ont chargée de réprimer et de tuer les Palestiniens qui résistent.

(...)

Les États-Unis et l'UE (cette dernière au moins depuis 2006) ont pris en charge le financement et la formation des policiers palestiniens, chargés de réprimer le peuple palestinien et de protéger le régime colonial d'Israël. Par conséquent, il est assez difficile de croire que les États-Unis et l'UE se soient trouvés dans une position inconfortable au lendemain du meurtre de Banat par les mercenaires de la police formés et financés par leurs soins. »

Pour la première fois, une mobilisation significative en Palestine a dévoilé à l'échelle internationale ce qu'est le vrai visage de l'« Autorité palestinienne », qui jadis pouvait se targuer de n'être qu'une structure intérimaire dans la perspective d'un « État palestinien » croupion, et n'apparaît plus aujourd'hui que comme une administration et une police des ghettos.

L'« Autorité palestinienne » de Mahmoud Abbas aux abois

Il faut aller jusqu'au bout et apprécier : en réalité, l'« Autorité palestinienne » est aujourd'hui à l'article de la mort, prise en tenaille entre les masses palestiniennes qui ne veulent plus de dirigeants transformés en geôliers, et les puissances impérialistes qui estiment, ou estimaient jusqu'à une date récente, que le financement de cette « Autorité » n'est plus nécessaire.

Actuellement, la zone placée sous « contrôle » de l'« Autorité palestinienne », lorsque l'État sioniste le veut bien, ne s'étend pas au-delà de 40% de la Cisjordanie, tandis que des centaines de milliers de colons israéliens se seraient installés dans la région au cours des dernières années. En 2020, Ramallah s'est retrouvé au bord de la faillite : alors que les trois quarts de son budget dépendent des subventions internationales, l'« Autorité palestinienne » constatait un effondrement de ces subventions à l'initiative de Trump et des Émirats arabes

unis. De son côté, l'Union européenne a engagé des « enquêtes » pour vérifier que les fonds alloués à Ramallah n'étaient pas employés à « financer le terrorisme ».

Début 2021, Abbas annonçait des parodies d'« élections » législatives et présidentielles initialement prévues pour les mois de mai et juillet : mais il s'est dépêché d'annoncer leur « report » début mai. Une décision qui ne tient pas qu'à l'opposition sourde d'Israël (les élections doivent en effet inclure les quartiers palestiniens de Jérusalem-est, sous contrôle israélien) : massivement rejetés par les masses palestiniennes, Abbas et le panier de crabes qui porte encore le nom de « Fatah » auraient tout à craindre du verdict des urnes.

Les dernières « élections législatives » au sein de l'« Autorité palestinienne » ont eu lieu en 2006, il y a quinze ans : elles ont débouché sur une percée électorale

du Hamas, moins en raison d'un essor prodigieux des islamistes que d'un total discrédit du Fatah. Le Hamas avait donné tous les gages de sa bonne volonté pour s'inscrire dans le cadre pourri de l'AP et du « processus de paix ». Mais l'impérialisme américain s'est chargé de rappeler à Abbas que le rôle des élections était uniquement de cautionner les « représentants » choisis par Israël et ses parrains impérialistes. Suspendant ses subventions, Washington a exigé que le Hamas soit banni et réprimé, allant jusqu'à essayer d'organiser l'éviction armée du Hamas à Gaza avec l'aide du ministre palestinien de la sécurité, Mohammed Dahlan : une aventure qui allait aboutir à l'évaporation des dizaines de milliers de combattants théoriques du Fatah, peu désireux de combattre pour un « chef » qui s'était lui-même réfugié en Égypte, face aux 8 000 hommes du Hamas.

Le risque politique est différent aujourd'hui : se sont déclarées, en face de la liste d'Abbas pour les législatives, deux listes dissidentes du Fatah sur des positions très différentes. La première est dirigée par Marouane Barghouti, ancien dirigeant du Fatah emprisonné par Israël depuis 2002 pour avoir soutenu la résistance armée contre l'occupation des seuls territoires de 1967. Depuis 2014, Barghouti a pris publiquement position en faveur de l'arrêt de toute coopération sécuritaire entre Ramallah et l'État sioniste. Pour cette raison, sa liste et lui ont été d'emblée donnés grands favoris par les sondages (ils

rassembleraient autant d'intentions de votes que « Fatah » et Hamas réunis). Voilà pourquoi Abbas s'affaire avec tant d'énergie à massacrer ses opposants.

L'autre liste est conduite par Mohammed Dahlan, devenu depuis 2007 conseiller privé de l'émir de Dubaï, et considéré comme l'un des architectes de la « normalisation » des relations diplomatiques entre Israël et les Émirats. La candidature de Dahlan a valeur de message à destination d'Abbas : le financement de l'« Autorité palestinienne » reprendra peut-être un jour... à condition que se trouve à sa tête l'homme que les bailleurs de fonds auront choisi. Tout comme Abbas, le fruit le plus pourri de la direction de l'OLP, fut jadis propulsé à la tête de l'OLP et de « l'Autorité palestinienne » sous la pression directe d'Israël et de Washington, Dahlan, le fruit le plus pourri de l'« Autorité palestinienne », pourrait ainsi un jour être propulsé à la tête de la milice de Ramallah.

Mais la mobilisation actuelle des masses palestiniennes ne va nullement dans le sens de Washington et de ses alliés : elle constitue au contraire l'une des conditions incontournables de la reconstruction d'une direction politique pour la libération de la Palestine.

C'est pourquoi un véritable soutien au peuple palestinien ne peut faire l'économie d'être clair : à bas l'« Autorité palestinienne » !

Ce à quoi les masses palestiniennes sont confrontées : une nouvelle « Nakba »

La vigueur inattendue de la mobilisation palestinienne de mai 2021 s'explique avant tout par une menace redoutable brandie par l'État sioniste : en œuvrant à annexer totalement Jérusalem pour en faire la capitale exclusive de l'« État juif », Israël se dispose à infliger aux masses palestiniennes un coup d'une violence équivalente à celle de la Nakba de 1948.

Des émeutes à Jérusalem ont éclaté au lendemain du premier jour du Ramadan, le 10 avril, quand l'État sioniste, sous prétexte de ne pas perturber la cérémonie du « Jour du Souvenir » (hommage aux soldats israéliens morts lors des guerres israélo-arabes !), a fait couper la sonorisation de l'Esplanade des Mosquées, empêchant l'appel à la prière. Parallèlement, l'État sioniste installait des barrières à la Porte de Damas, lieu de jonction entre les quartiers juifs et palestiniens de la Vieille Ville. Le 9 mai, l'État sioniste renouvellera la provocation en faisant coïncider la « nuit du Destin » des musulmans avec la commémoration... de la conquête de Jérusalem par Tsahal en 1967 ! Ces provocations s'inscrivent dans une longue lignée vieille d'un quart de siècle : elles ont toujours pour objectif de réaffirmer l'objectif sioniste du « Grand Israël », d'annexion pure et simple de Jérusalem, en même temps que de « justifier » de nouvelles opérations de massacre dirigées contre les Palestiniens en « réponse »

aux manifestations et émeutes prévisibles. Ces provocations, Netanyahu, alors aux commandes de l'État sioniste, en est le plus éminent spécialiste.

La répression sanglante s'est accompagnée de démonstrations racistes émanant de tous les aspirants-massacreurs de l'État colonial : députés et colons paradant dans les quartiers palestiniens sous une protection policière massive, manifestations et ratonnades aux cris de « Mort aux arabes ! », irruption de la police au sein de la Mosquée de Jérusalem pour en découdre.

Mais la mobilisation palestinienne s'est cristallisée à partir du mois de mai autour des opérations d'expulsions organisées à l'encontre de résidents palestiniens dans le quartier arabe de Shaykh Jarrah. L'État sioniste entend y appliquer ses lois, en vertu desquelles toute maison réputée avoir appartenu à un Palestinien juif avant 1967 doit être confisquée par l'État sioniste et restituée à des colons juifs. C'est ouvrir la voie, dans Jérusalem-est, à une situation comparable à la situation de la ville d'Hébron en Cisjordanie, où 200 000 Palestiniens vivent le calvaire des checkpoints, des zones interdites d'accès et des agressions racistes sous protection militaire sous prétexte de la présence d'une minuscule enclave coloniale. C'est ainsi, et surtout, un pas considérable dans la voie de l'expulsion des Palestiniens et de l'annexion totale de Jérusalem.

Le gouvernement Bennett : une nouvelle expression de la nature de l'État d'Israël

Depuis des décennies, le cours politique de l'État d'Israël n'a cessé de glisser vers une « droite » toujours plus avide de massacres, de colonisation, de sang palestinien. La « crise politique » qui a conduit à l'éviction de Netanyahu au profit d'un gouvernement d'« union nationale » dirigé par l'ultra-colonialiste et l'ultra-sioniste Bennett, au mois de juin, ne contredit en rien ce processus ultra-réactionnaire.

A la Knesset (Parlement israélien), à l'issue des élections de mars 2021, le Likoud et la somme des partis qui se situent à sa droite rassemblent une nette majorité de députés. Le problème, c'est que le consensus sioniste qui unit l'ensemble des partis politiques israéliens sur la colonisation de la Palestine les laisse divisés sur tout le reste : 13 listes représentant davantage encore de partis et organisations reflètent les divisions entre russophones, ashkénazes et séfarades, « ultra-religieux » et « laïcs »... Ce paysage politique est le reflet d'une société coloniale, où le seul point commun entre tous les colons est la spoliation du peuple palestinien. Toute la société sioniste est par ailleurs traversée par un racisme viscéral qui se manifeste par exemple dans l'expulsion des juifs noirs venus d'Afrique (ils ont reçu en avril l'injonction de quitter le territoire « sous 14 jours », l'appel des intéressés ayant été rejeté par la suite).

Dans ce cadre, les groupes de colons restent l'aile marchante du cours politique suivi par l'État : Netanyahu et Trump leur ayant totalement lâché la bride, ils se déchaînent ces dernières années, toujours assurés d'une protection policière ou militaire dans leurs provocations, ratonnades, expulsions ou édifications de colonies « sauvages » rapidement « légalisées » par l'État sioniste. Quiconque stigmatiserait un dirigeant israélien comme un tenant de l'« extrême-droite » sans prendre en compte cette caractéristique de toute la société israélienne ne ferait qu'occulter la nature profonde de l'État sioniste.

C'est parce qu'il en est ainsi, que tous les chefs de gouvernement israéliens depuis vingt ans ont bâti leur

carrière sur le terrain d'une surenchère raciste et meurtrière toujours plus outrancière : comme Netanyahu a autrefois doublé le sanguinaire Ariel Sharon sur sa droite, Bennett, ancien cadre du Likoud et ministre-clé des gouvernements de Netanyahu depuis des années, représentant direct des colons de Cisjordanie, a fait usage de la même stratégie. Qu'on en juge à ses propos célèbres : *« J'ai tué beaucoup d'Arabes dans ma vie, et ça ne me pose aucun problème. »* Ou à propos des milliers de prisonniers palestiniens : *« Si nous capturons des terroristes, nous devons simplement les tuer »*. Bennett est également partisan de l'annexion unilatérale de 60% de la Cisjordanie où du « *contrôle accru des Juifs sur le Mont du Temple* », c'est-à-dire l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem.

Que le nouveau gouvernement Bennett repose sur une coalition hétéroclite allant de la « gauche » sioniste à l'« extrême-droite » ne fait que confirmer ceci : en Israël, c'est d'abord le consensus sioniste, colonial, qui prime sur toutes les autres options politiques. Du reste, rares sont les partis israéliens qui pourraient se targuer d'avoir un bilan sanguinaire plus impressionnant que le parti travailliste, aux affaires lors de la « guerre des six jours » de 1967 ! En Israël, la « question sociale » comme les autres se résout dans l'exploitation, la spoliation et le massacre des Palestiniens : c'est pourquoi aucun des « mouvements sociaux » qu'Israël a connus n'a jamais fait le lien avec la cause palestinienne, pourtant posée à proximité immédiate des lieux de manifestation.

Quant au parti islamiste Ra'am dont le dirigeant Mansour Abbas occupe le poste de « ministre délégué aux affaires arabes », en étroite coopération avec le ministre de l'Intérieur – véritable harki palestinien qui préfigure ce par quoi l'État sioniste entend remplacer l'« Autorité palestinienne » - il illustre au plus haut degré la versatilité dont sont capables tous les émules des « Frères musulmans » dès lors qu'Israël ou les puissances impérialistes sont disposés à leur créer une niche.

Le Hamas : l'autre versant de l'« Autorité palestinienne »

Au cours de la période d'avril-mai, marquée par les réactions des masses palestiniennes à l'offensive de l'ex-gouvernement Netanyahu, la direction du Hamas, flanquée du Jihad islamique, s'est greffée sur les événements en organisant le tir de dizaines de roquettes vers Israël, pour la plupart neutralisées par le dispositif israélien du « Dôme de Fer ». Israël organise à partir du 10 mai un déluge de feu sur la Bande de Gaza provoquant plus de 250 morts dans la population de Gaza, des destructions massives et des dizaines de milliers de déplacés. De son côté, le Hamas se targue d'avoir pu, pour la première fois, toucher quelques bâtiments en Israël et tué 11 civils israéliens : il aurait bénéficié du soutien logistique de l'Iran.

Le 21 mai, sans doute interloqué par la grève générale du 18 mai, Israël décide d'un « cessez-le-feu » sans conditions, aussitôt accepté par le Hamas. Le correspondant du *Monde* explique : *« L'armée (israélienne, ndlr) n'en fait pas mystère : elle a épuisé sa réserve de cibles patiemment accumulées depuis le dernier*

conflit, en 2014. A quoi bon poursuivre ? (...) Sauf à s'attaquer au pouvoir politique du Hamas, ou à décréter une invasion terrestre dont nul ne veut, il est temps pour l'État hébreu d'en finir. » (21/5/2021). La direction du Hamas, de son côté, sur le modèle du Hezbollah libanais, n'en pousse pas moins de pathétiques cris de « victoire ». Pas plus que la constitution du gouvernement Bennett, le « cessez-le-feu » entre Israël et le Hamas n'a pourtant rien changé de fondamental à l'offensive sioniste contre le peuple palestinien : blocus de Gaza encore plus sévère qu'auparavant, tirs quotidiens contre quiconque s'approche des « zones tampons » établies par l'État sioniste, tandis qu'arrestations, répression, provocations et agressions des colons soutenues par la police israélienne se poursuivent dans toute la Palestine.

A la faveur de la totale déconfiture du Fatah, qui s'est entièrement liquidé dans l'« Autorité palestinienne » de Cisjordanie, le Hamas se pose en nouvelle incarnation de

la « résistance palestinienne » face à Israël. Cette mystification doit être combattue.

Le Hamas n'est pas une organisation combattant pour la libération de la Palestine et de son peuple, mais une déclinaison du mouvement des Frères Musulmans qui a décidé d'instrumentaliser la question palestinienne en 1988, en réaction à l'Intifada. Il revendique l'Islam comme « sa règle de vie » et entend l'imposer à tous les Palestiniens. Cela n'a d'ailleurs jamais empêché ce mouvement de se placer en serviteur des régimes les plus contradictoires : favorisé par Israël contre les organisations palestiniennes laïques dans les années 70, il est passé ensuite successivement sous la tutelle des régimes jordanien, syrien, puis turc et qatari. Il semble jouir actuellement de la manne « fraternelle » de l'Iran : un parrainage commun à d'autres organisations palestiniennes – FPLP et Jihad islamique – qui explique l'unité d'action actuelle entre ces forces jadis rivales.

Parvenu au pouvoir à Gaza à partir de 2006, le Hamas avait manifesté toute la bonne volonté du monde pour s'intégrer au processus d'Oslo/Washington aux côtés du Fatah, allant jusqu'à déclarer que sa « *charte n'est pas le Coran* » et à proposer son intégration au sein de l'OLP, ce qui signifiait endosser la reconnaissance d'Israël. Ce n'est que la volonté d'Israël et de Washington de maintenir l'opprobre contre ce mouvement – parce que la « diabolisation » du Hamas leur est plus utile que sa

collaboration – qui explique l'agitation par le Hamas d'une parodie très intermittente de « résistance ».

Personne ne voudrait vivre sous la tutelle du Hamas que subissent les habitants de Gaza, où le talon de fer, la répression de toute opposition et la torture sont banalisés comme c'est le cas en Cisjordanie, avec la circonstance aggravante de la « loi islamique ». Au lendemain de la vague révolutionnaire partie de Tunisie jusqu'en Égypte, c'est à Gaza qu'avait émergé un regroupement de jeunes Palestiniens aspirant à reprendre le flambeau du combat de l'unité des masses palestiniennes pour la libération de toute la Palestine : ce mouvement du « Manifeste de Jeunes de Gaza » qui avait rencontré un écho jusqu'en Cisjordanie et en Jordanie a été brisé par le Hamas, et le dernier message laissé sur la page de ce mouvement, sur les réseaux sociaux, est « *Sauvez-nous de ce putain de Hamas. C'est vraiment trop* » (3/6/2018) !

Il est bien entendu qu'aucune « condamnation » du Hamas ne peut être concédée aux partisans ou aux tenants de l'État sioniste : bien au contraire, le rôle de tout militant internationaliste est d'affirmer le droit élémentaire du peuple palestinien de résister et de combattre contre la colonisation. Pour autant, aucune complaisance à l'égard des islamistes ne peut être de mise : en aucun cas, le renouveau du combat des masses palestiniennes ne passera par ce mouvement ultra-réactionnaire.

La mobilisation internationale en soutien au peuple palestinien

Parce que la grève générale du 18 mai a eu lieu, la mobilisation en soutien aux masses palestiniennes, qui était au point mort depuis des années, a repris avec une réelle intensité au cours du mois de mai, dans de nombreux pays – de l'Italie au Bangladesh et du Chili à la Nouvelle-Zélande.

Cette mobilisation a été particulièrement significative au sein des métropoles impérialistes historiquement liées à l'État d'Israël : la Grande-Bretagne (ancienne puissance « mandataire » en Palestine, pays de la « déclaration Balfour » de 1917 qui a donné l'impulsion à la colonisation sioniste) et les États-Unis (parrain direct de l'État sioniste).

A Londres, le 22 mai, s'est tenue « *la plus grande manifestation de solidarité avec les Palestiniens* » selon le Guardian, avec plus de 200 000 participants. Des dizaines de manifestations et rassemblements se sont tenus pendant la même période dans toute l'Angleterre. Ce mouvement s'est développé alors même que depuis des années, les lobbies pro-israéliens très influents au sein du Labour Party ont été aux avant-postes de l'épuration qui a permis de replacer ce parti sous la houlette directe de la direction

blairiste, jusqu'à l'exclusion de Jeremy Corbyn sous les accusations d'« antisémitisme ».

Aux États-Unis, c'est peut-être une mobilisation sans précédent qui a vu s'impliquer des dizaines de milliers de travailleurs et jeunes, en convergence avec le mouvement des Black Lives Matter, de Los Angeles à Chicago.

Parce que l'aboutissement du « processus de paix » laisse un vide dans le dispositif de mystification politique des appareils dirigeants du mouvement ouvrier, parce que l'opposition entre un État colonial et raciste à l'offensive et un peuple opprimé n'a jamais été si claire depuis des décennies, ces mobilisations sont parfois allées au-delà du cadre inoffensif que les appareils leur confèrent habituellement.

C'est ainsi que plusieurs initiatives de boycott réel de l'État sioniste ont eu lieu dans différents pays : cargos bloqués à Livourne, en Italie, à Oakland, en Californie, ou en Afrique du Sud où à chaque fois les syndicats ont pris position du côté des manifestants ; usines d'armement bloquées en Grande-Bretagne, où le syndicat majoritaire des pompiers a refusé d'évacuer les manifestants...

Biden ressort la « solution à deux États » pour la ranger au magasin des accessoires

Le vide politique laissé par l'abandon du pseudo-« processus de paix » n'avait nullement gêné l'administration Trump ou l'État sioniste tant que le peuple palestinien restait disloqué et inerte. C'est pourquoi, le 22 mai, Biden a ressorti pour la première fois depuis des années la référence à une « solution à deux États » : « *Le changement est que nous avons toujours*

besoin d'une solution à deux États. C'est la seule solution. »

Il ajoutait immédiatement : « *Il n'y a pas de changement dans mon engagement pour la sécurité d'Israël, point à la ligne. Pas de changement du tout* »

Cette déclaration ne change effectivement rien au soutien total de l'impérialisme américain à l'État sioniste : l'ambassade américaine reste installée à Jérusalem, la

marche à la « normalisation » des relations diplomatiques avec les régimes arabes, en relation étroite avec l'Arabie saoudite et le Émirats, reste d'actualité. Jusqu'à l'aide militaire américaine à Israël, au nom de laquelle Biden a donné son feu vert le 17 mai, en plein cœur des bombardements sur Gaza, pour la vente de 735 millions

de dollars de bombes guidées. Ce dont il s'agit, c'est de donner le change : d'abord en redonnant à l'« Autorité palestinienne » un peu d'air pour remettre la Cisjordanie en coupe réglée ; mais aussi pour tracer une ligne rouge qui est d'interdire toute remise en cause de l'État d'Israël par les mobilisations.

La « gauche » du parti démocrate et les appareils du mouvement ouvrier se disposent en flanc-gardes de l'impérialisme

Alerté par l'ampleur inédite des mobilisations sur le sol des États-Unis en soutien au peuple palestinien, le principal représentant de l'aile « gauche » du parti démocrate, Bernie Sanders, s'est rapidement fendu de déclarations au Sénat lui permettant de se placer en tête de proue des mobilisations. Le 14 mai, il a fait publier dans le *New York Times* une tribune intitulée « *Les États-Unis doivent cesser d'être le défenseur du gouvernement Netanyahu* » :

« Nous assistons à l'émergence d'une nouvelle génération d'activistes qui veulent construire des sociétés fondées sur les besoins humains et l'égalité politique. Nous avons vu ces militants dans les rues américaines l'été dernier à la suite du meurtre de George Floyd. Nous les voyons en Israël. Nous les voyons dans les territoires palestiniens. (...) Nous devons reconnaître que les droits des Palestiniens sont importants. Les vies palestiniennes comptent »

Le site *Middle East Eye* commente ainsi cette position : « *Fait notable, ces prises de position ne se sont pas tant concentrées sur les droits nationaux des Palestiniens en tant que peuple que sur les droits et libertés des Palestiniens en tant qu'individus.* »

Effectivement : défendre cette position, limiter le soutien au peuple palestinien à la seule question des « droits »... dans le cadre de l'État sioniste, c'est pleinement acter le fait que le processus de Washington/Oslo a parfaitement abouti : c'est tirer un trait sur la Palestine, et marteler en même temps que l'État d'Israël est un horizon indépassable. Ce pourquoi Sanders se permet d'inventer des manifestations « en Israël » pour les droits des Palestiniens... qui n'ont tout simplement jamais eu lieu.

En définitive, c'est une tentative de désarmer complètement les dizaines de milliers de travailleurs et jeunes qui, aux États-Unis, ont exprimé leur volonté de soutenir les masses palestiniennes. C'est encore replacer, au nom du prétendu « droit international », la balle dans le camp des dirigeants impérialistes amis d'Israël, ceux-là même qui ont assuré unanimement, lors des

bombardements, l'État sioniste de leur soutien indéfectible.

Parallèlement, à la suite de Biden, les appareils dirigeants du mouvement ouvrier font la promotion d'un appel international « pour la reconnaissance de l'État de Palestine » par les instances internationales dirigées par les puissances impérialistes (ONU, Union européenne...) : soutenue par les dirigeants de la FGTB (Belgique), des CCOO (Espagne), de la CGIL (Italie), de la CGT et de la FSU en France – ainsi que par de très nombreuses organisations religieuses chrétiennes ! – cette campagne n'est significativement pas soutenue par d'autres syndicats palestiniens que ceux de la Fédération Générale des Syndicats de Palestine organiquement liée à l'Autorité palestinienne.

Ce texte commence par stipuler que les Palestiniens ont « le même droit à l'autodétermination que le peuple israélien ». Il revendique « la reconnaissance de l'État Palestinien sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-est comme capitale ». Autant dire que son point de départ est d'assurer l'État sioniste qu'il ne sera jamais remis en cause, tout le reste, mis en regard de la réalité de la situation en Palestine, étant hors sol.

C'est la négation de tout ce à quoi les masses palestiniennes sont confrontées, de tout ce qui fonde l'urgence du combat en soutien aux masses palestiniennes : c'est un écran de fumée en faveur de l'État sioniste.

Rien d'étonnant à cela, quand on considère le fait que, derrière l'invocation occasionnelle de leur « soutien » aux masses palestiniennes, les dirigeants des partis liés au mouvement ouvrier sont fort bien représentés au sein des pires officines pro-israéliennes : ainsi en France, le « groupe parlementaire d'amitié France-Israël » peut-il se targuer d'avoir dans ses rangs de nombreux représentants du PS ou du PCF, tels André Chassaigne. Quant à la députée LFI Clémentine Autain, dont les militants dirigent le courant École Émancipée de la FSU, elle s'enorgueillit carrément du statut de vice-présidente !

La campagne « Boycott, Désinvestissement, Sanctions »

Depuis son lancement en 2005, la campagne internationale dite « BDS » s'est imposée comme la composante la plus solide du dispositif endossé par les appareils syndicaux.

Cette campagne a été incarnée par la personnalité de Mustapha Barghouti : ancien cadre du PC palestinien formé en URSS, ancien délégué à la « conférence de Madrid » de 1991 qui donna l'impulsion au processus de Washington/Oslo, ancien candidat à la présidence de l'« Autorité palestinienne ».

La campagne BDS remplit une fonction politique : faire barrage à l'organisation d'un véritable boycott de l'État

sioniste, question qui s'est posée de manière récurrente depuis des années :

- quoiqu'elle s'approprie de temps à autre les actions de boycott effectif organisées dans le monde avec l'implication de sections ou d'organisations syndicales, la campagne BDS réduit généralement le « boycott » au refus individuel, « citoyen » d'acheter des produits israéliens ;
- dans ce cadre, le « soutien à la campagne BDS » demandé aux organisations syndicales se résume à

l'adoption d'une résolution de « soutien », sans autre disposition pratique ;

- le « désinvestissement » consiste à demander aux groupes capitalistes investissant en Israël... de cesser de le faire, au moins « dans les colonies » extérieures à la frontière de 1967 ;

- les « sanctions » sont du ressort des États impérialistes amis d'Israël, à qui sont envoyées des suppliques pour leur demander de faire respecter « le droit international ».

Au cours de l'été 2021, la principale activité des animateurs de la « campagne BDS » aura été d'accorder une large publicité à une compagnie américaine de crèmes glacées : Ben & Jerry's. Pourtant, la direction de cette entreprise a indiqué que son « boycott » limité à de vagues

« territoires occupés » n'impliquait en rien la cessation de ses activités : Ben & Jerry's continue ainsi d'user des eaux palestiniennes pompées par l'État sioniste, tandis que 96% des foyers de Gaza sont privés d'accès à une véritable eau potable.

C'est l'antithèse d'une véritable campagne de boycott prise en charge par les organisations du mouvement ouvrier. Mais une telle campagne supposerait que soient balayées les scories de l'orientation impulsée depuis trente ans par les dirigeants de l'OLP et du Fatah, des appareils du mouvement ouvrier et de leurs sous-traitants en Palestine : que soit réaffirmée la nécessité et la perspective du combat pour la libération de toute la Palestine.

Quelques conclusions

Au moment où cet article est publié, une nouvelle vague de mobilisations secoue les masses palestiniennes en Cisjordanie : en soutien à 6 militants palestiniens évadés de l'atroce prison israélienne de Gilboa, en réaction aux tortures infligées à 4 de ces évadés qui ont été repris, un mot d'ordre de grève générale a été lancé dans le camp de Jénine, des manifestations se développent dans de nombreuses villes, tandis que des attaques ont été menées contre différents checkpoints israéliens. L'émotion est massive et parcourt aussi bien la Palestine occupée que les millions de Palestiniens réfugiés dans le monde entier. L'écrivain palestinienne Susan Abulhawa écrit le 12 septembre dans un billet largement diffusé : « *Nous pourrions nous lever pour nous débarrasser du régime perfide et illégitime de Mahmoud Abbas, et installer une direction révolutionnaire, prête à protéger son propre peuple, au lieu de protéger ceux qui occupent, volent et oppriment les Palestiniens. (...) Nous pouvons comprendre que rien n'est impossible, y compris mettre fin à ce régime sioniste cruel.* » De tels développements montrent que les braises de la grève générale du 18 mai et des manifestations contre l'« Autorité palestinienne » du mois de juin ne sont pas éteintes, et sont au contraire porteuses de leçons politiques.

Parce que la grève générale du 18 mai a eu lieu à un moment où l'État sioniste et les puissances impérialistes avaient estimé possible de se défaire du cadre du « processus de paix », en faveur de la réaffirmation de la marche au « grand Israël », les travailleurs et jeunes qui se sont engagés dans les mobilisations de soutien au peuple palestinien peuvent constater sans fard la réalité de l'État d'Israël, État colonial et raciste.

Le Groupe qui publie *Combattre pour le socialisme* se situe dans la continuité du Comité de Stéphane Just qui a expliqué dès la signature des accords de Washington que ces accords constituaient des « *accords de trahison des masses palestiniennes* ». CPS a toujours affirmé la vérité sans fard : la libération de la Palestine, le droit au retour pour les millions de réfugiés palestiniens, suppose que soit mis à bas l'État d'Israël, et que soit convoquée une Assemblée Constituante en Palestine.

Plusieurs mobilisations embryonnaires, à l'instar du Manifeste des Jeunes de Gaza, ont au cours des dernières années posé la question d'un regroupement politique

renouant avec la perspective de la libération de toute la Palestine. Plus récemment, par exemple, une organisation de jeunesse palestinienne, le *Palestinian Youth Movement* aux États-Unis, a été amené à se prononcer dans une déclaration : « *Notre réalité politique demande que nous imaginions une nouvelle alternative révolutionnaire pour briser les chaînes de la voie de Madrid* (la conférence de Madrid qui a initié le processus d'Oslo il y a trente ans, ndlr), *et de reconstruire notre mouvement national sur les principes fondamentaux de notre lutte : une Palestine libre du Jourdain à la Méditerranée, le droit au retour pour tous les Palestiniens, et la participation démocratique de notre peuple dans l'exercice de notre droit à l'auto-détermination* ».

Sans illusions a priori ni préventions sectaires à l'encontre de tels regroupements, le fait est que l'indispensable, vitale nécessité pour la jeunesse palestinienne de trouver une issue face à l'État sioniste, implique de revenir sur le bilan du processus de Washington/Oslo, pour réaffirmer l'objectif historique de libération de toute la Palestine. La grève générale du 18 mai ouvre la possibilité que des regroupements politiques effectuent un tel inventaire.

Mais une lutte victorieuse des masses palestiniennes ne peut être envisagée sans la reconstruction d'un véritable mouvement de soutien internationaliste au sein du mouvement ouvrier dans les métropoles impérialistes. Plus encore, le développement d'une lutte révolutionnaire en Palestine est indissociable de l'essor des luttes révolutionnaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient contre les régimes soumis à l'impérialisme, ou de la perspective d'États-Unis socialistes du Moyen-Orient.

Sur le plan qui est le sien, notre Groupe doit œuvrer au sein du mouvement ouvrier pour balayer les conséquences politiques du processus de Washington/Oslo, aujourd'hui encore endossées par les appareils : il faut opposer aux suppliques adressées aux puissances impérialistes sur le terrain du « droit international », aux jérémiades hypocrites sur le thème d'une « paix juste et durable » entre les Palestiniens et leurs bourreaux, l'orientation du soutien inconditionnel aux masses palestiniennes, peuple opprimé, contre l'État d'Israël, colonial et raciste. C'est aussi un combat dirigé contre les parrains impérialistes de cet État et, en Afrique du Nord ou au Moyen-Orient, contre les roitelets et les dictateurs en cours de « normalisation » de leurs relations avec l'État sioniste.

L'intervention régulière des militants du Groupe pour que les dirigeants du mouvement ouvrier prennent en charge l'organisation du boycott d'Israël ne peut être dissociée de ce combat politique fondamental.

Il s'agit aujourd'hui de prendre appui sur la signification de la grève générale du 18 mai et des manifestations actuelles contre l'« Autorité palestinienne » pour montrer que le dispositif des appareils se situe en opposition frontale avec la volonté du peuple palestinien, comme l'« Autorité palestinienne » constitue aujourd'hui un obstacle à la reconstruction d'un mouvement pour la

libération de la Palestine, dans la perspective de la constitution d'un Parti ouvrier révolutionnaire de Palestine.

Cette orientation ne peut qu'être « inaudible » et même susciter l'épouvante des faux amis du peuple palestinien, qui, juchés sur les épaules des bureaucrates syndicaux, dénaturent le soutien aux masses palestiniennes depuis trente ans : mais la lutte du peuple palestinien peut la rendre audible et même éminemment sympathique aux oreilles de nombreux jeunes et travailleurs.

26 septembre 2021



BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 30 EUROS)

NOM :PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :LOCALITÉ :

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. - 1 bis, Rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Prenez contact ! A.E.P.S. 1bis, rue GUTENBERG, 93100 MONTREUIL

Site web : <http://socialisme.free.fr> - e-mail : socialisme@free.fr